



Bâtir les archives pour écrire la nation

**Les parlementaires, l'écriture de l'histoire et la mise en valeur
des archives de la Nouvelle-France au XIX^e siècle**

Essai présenté par

Arnaud Montreuil

Boursier-stagiaire

Assemblée nationale du Québec

Juillet 2015

Résumé

Entre 1831 et 1893, les parlementaires canadiens multiplièrent les initiatives de mise en valeur des archives de la Nouvelle-France et de promotion de l'écriture de l'histoire. Conscients de l'état de conservation précaire dans lequel se trouvaient les archives nécessaires à l'écriture d'une histoire nationale savante sur laquelle ils pourraient fonder leur discours politique, ils entreprirent tout au long du XIX^e siècle de les préserver, de les transcrire et de récupérer en Europe et aux États-Unis ces fragments matériels de la mémoire de la nation pour en éclairer l'histoire.

Dans le cadre de cet essai, nous mettons en lumière le rôle joué par les parlementaires dans la préservation des documents historiques relatifs à la Nouvelle-France et l'encouragement de la production de travaux historiques en étudiant leurs trois contributions principales à cet effet : l'organisation et le financement d'éditions de documents d'archives, l'octroi de subventions soutenant la publication d'ouvrages historiques et la constitution d'une bibliothèque nationale ouverte aux chercheurs et aux historiens.

Table des matières

Résumé	III
Introduction.....	1
Méthodologie et plan.....	3
1. Le Bas-Canada (1815-1840) : fonder l’histoire nationale	5
1.1 Écrire l’histoire de la Nouvelle-France au Bas-Canada, une entreprise individuelle.....	7
Des histoires britanniques à la gloire d’Albion.....	7
Écrire, archiver et compiler pour asseoir la Nation.....	9
Archiver la Nouvelle-France.....	11
Compiler l’Amérique	12
Une première initiative gouvernementale : la Société littéraire et historique de Québec.....	13
1.2 La mise en valeur des archives de la Nouvelle-France, en enjeu parlementaire	14
Une première action parlementaire : le projet de loi de Jean-Baptiste Proulx (1831)	15
Promouvoir la diffusion de l’histoire : le cas de l’Histoire du Canada de Jacques Labrie	17
Une bibliothèque pour la recherche	18
Conclusion.....	19
2. L’Union (1841-1867) : consolider l’histoire nationale	21
2.1 Soutenir et promouvoir l’écriture de l’histoire	22
La bibliothèque parlementaire ou le mythe de Sisyphe	22
Encourager l’édition et la publication	23
2.2 Conserver, acquérir, imprimer et traduire	25
Conserver	25
Acquérir.....	27
Imprimer et traduire	29
Conclusion.....	31
3. La province de Québec (1867-1893) : intégrer l’histoire nationale.....	33
3.1 Une bibliothèque nationale, des publications patrimoniales	33
Reconstruire une bibliothèque nationale	34
Le financement public : entre aide à la publication et clientélisme exécutif	35
3.2 L’édition des archives de la Nouvelle-France, une responsabilité exécutive.....	37
Les archives de la Nouvelle-France et le secrétaire de la province	37
Une action soutenue – Le moment Mercier et le secrétariat de Charles Gagnon	40
Conclusion.....	42
Conclusion	43
Bibliographie.....	47
Documents.....	47
Travaux.....	48

Introduction

Le 12 décembre 1831, le député de Nicolet, Jean-Baptiste Proulx, proposait qu'une somme « n'excédant pas trois cents livres courants, soit accordée à Sa Majesté, pour mettre la Société littéraire et historique de Québec en état d'obtenir et publier des documents historiques relatifs à l'histoire des temps reculés de cette province¹». Par cette résolution bien vite suivie d'un projet de loi, les parlementaires du Bas-Canada se faisaient pour la première fois les promoteurs de la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France et de l'écriture de son histoire.

Cet intérêt des parlementaires pour les archives et l'histoire était contingent au contexte politique dans lequel les élus bas-canadiens évoluaient alors : les députés de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada étaient pour la majorité des patriotes canadiens défenseurs d'un projet national, qui se heurtaient à la ferme opposition de l'administration coloniale britannique. Les parlementaires canadiens cherchaient dans « les documents historiques relatifs à l'histoire des temps reculés de cette province » les sources d'une histoire nationale appelée à constituer les assises de leur pensée et de leur discours politique².

Or si l'histoire devait servir à forger le discours national, elle était aussi devenue, au XIX^e siècle, une véritable discipline scientifique³. À l'image des sciences exactes qui se développaient dans les laboratoires et les cliniques, l'histoire se voulait savante, sérieuse et fondée sur des matériaux de base, des références et des démonstrations; « aux historiens du XIX^e, il fallait des faits, des textes, des cotes d'archives, des appareils critiques et des pièces justificatives »⁴. La nécessité d'asseoir l'histoire sur des méthodes critiques d'analyse des sources rendait donc primordiale la conservation efficace des documents historiques, l'accès

¹ Christian Blais, « Nos parlementaires et la mise en valeur de la Nouvelle-France », *Cap-aux-Diamants*, N° 114 (2013), p. 27-31.

² C'est au début du XIX^e siècle que les élites françaises commencent à se définir comme canadiennes, afin de ne pas être considérées comme françaises par le conquérant britannique. Au sujet de l'identité et du nationalisme au Bas-Canada, voir Christophe Horguelin, « Le XVIII^e siècle des Canadiens : discours public et identité », dans *Mémoires de Nouvelle-France : de France en Nouvelle-France*, dir Philippe Joutard et Thomas Wien, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 209-219.

³ Marie-Paule Claire-Jabinet, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 73-78.

⁴ Yves-Marie Bercé, « Préface », *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle*, dirigé par Christine Chapalain-Nougaret et Bruno Delmas, Paris, École des chartes, 2004, p. 5-10.

aux sources devenant la condition vitale d'une histoire dont la mission était de nourrir le sentiment et la conscience nationale⁵.

Les historiens canadiens scrutaient donc l'histoire de la Nouvelle-France pour y trouver matière à faire l'apologie de leur nation et de sa marche dans l'histoire. En ce sens, la construction historique du discours nationaliste s'accordait merveilleusement avec l'effort archivistique : l'écriture d'une histoire nationale rendait nécessaire la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France, cette dernière suscitant alors de nouvelles recherches historiques, les deux phénomènes se confortant et se nourrissant l'un et l'autre⁶.

C'est en souscrivant à une approche reconnaissant la nécessité pour les hommes politiques canadiens, au XIX^e siècle, de fonder leur discours et leur pensée politique sur l'histoire nationale et les archives que nous chercherons, dans le sillage des travaux de Christian Blais⁷, à mettre en lumière la contribution des parlementaires du Bas-Canada, de la province du Canada et de la province de Québec en faveur de l'écriture de l'histoire de la Nouvelle-France et de la préservation des documents historiques relatifs à cette époque entre 1831 et 1893⁸. Nous verrons que cette contribution se manifesta principalement par trois entreprises, soit le financement de l'édition et de la conservation des archives, les subventions à la publication de livres d'histoire et la mise sur pied d'une bibliothèque parlementaire favorisant les recherches historiques, et ce, pour les trois périodes évoquées.

Les deux premières entreprises constituent des preuves directes, évidentes même, de l'implication active des parlementaires dans la préservation et l'édition des archives et le soutien à l'écriture de l'histoire. La troisième, la création d'une bibliothèque parlementaire nationale, est une preuve d'une implication des élus que l'on pourrait qualifier de passive. En

⁵ Bruno Delmas, « Présentation », *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle*, dirigé par Christine Chapalain-Nougaret et Bruno Delmas, Paris, École des chartes, 2004, p. 11-13.

⁶ Le recours à l'archive a d'ailleurs provoqué un formidable épanouissement de la production historique, en plus de mettre fin à la séparation entre la littérature et l'histoire philosophiques caractéristiques des Lumières, qui étaient alors fusionnées « dans un récit de la geste nationale, fondée sur un enchaînement de faits établis qui ne prennent leur signification qu'à travers une téléologie nationale, une saga nationale, un roman national. » La nation est le thème unificateur du récit et le noyau archivistique son déterminisme. Pierre Nora, « Introduction », *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle*, dirigé par Christine Chapalain-Nougaret et Bruno Delmas, Paris, École des chartes, 2004, p. 15-20.

⁷ Christian Blais, *op. cit.*, p. 27-31.

⁸ C'est en 1831 que les parlementaires votèrent une première loi en faveur de la préservation des archives, et 1893 étant une année où le gouvernement dut suspendre le travail d'édition d'une série d'archives faute de moyens.

effet, l'établissement d'une telle bibliothèque avait un objectif plus large que la mission de promotion de l'histoire nationale, puisqu'il s'agissait pour les parlementaires d'en faire une institution dont le sens universel était d'être fondatrice de la nation⁹. Ce faisant, elle jouait cependant un rôle complémentaire à celui des dépôts d'archives, qui formaient le socle matériel de la mémoire de la nation, en plus de l'attention que l'on a portée, on le verra, à la doter de nombreux ouvrages historiques.

Méthodologie et plan

Le présent essai se fonde essentiellement sur deux types de documents : les éditions de documents d'archives et les publications relatant les travaux parlementaires. Les éditions de documents d'archives constituent le résultat tangible des efforts des parlementaires pour préserver et rendre accessible au public les traces écrites de l'histoire des premiers temps de la colonie. Ils forment en ce sens les jalons du présent travail. Les journaux des Assemblées parlementaires constituent quant à eux le *medium* désigné pour suivre la trace des initiatives des parlementaires dans le cadre de leurs travaux.

Nous porterons une attention particulière à un élément spécifique des recueils de sources édités : la préface. Au cœur de ces textes de longueur et d'importance variables se situent les éléments qui nous intéressent; les justifications, les remerciements, louanges et volonté de l'éditeur sont autant de pistes qui mettent en lumière le rôle des parlementaires dans leur entreprise de mise en valeur des archives de la Nouvelle-France.

⁹ *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada : de 1840 à 1918*, dirigé par Yvan Lamonde, Patricia Fleming et Fiona A. Black, Volume II, Montréal, PUM, 2004-07, p. 287-293.

1. Le Bas-Canada (1815-1840) : fonder l'histoire nationale

Le Bas-Canada était au début du XIX^e siècle le théâtre de grandes transformations sociales culturelles et politiques. L'Acte constitutionnel de 1791 avait réorganisé le champ politique en profondeur en dotant la colonie d'une Assemblée représentative. Les députés canadiens, qui formaient la majorité de la Chambre d'Assemblée, se considéraient comme les représentants du peuple et de la nation canadienne face à la « clique du château », une alliance unissant les membres de l'oligarchie locale, les bureaucrates, les négociants et hommes d'affaires anglais au pouvoir exécutif. De plus en plus organisés au sein d'un système parlementaire dont ils maîtrisèrent très tôt les rouages, les élus canadiens, au nom de leur nation, cherchaient à contrôler les actions du gouvernement colonial britannique; dans les premières décennies suivant l'Acte constitutionnel se forma chez les Canadiens un « projet national », celui de conserver leur nationalité sous la protection de l'Angleterre et de réserver le Bas-Canada à leurs descendants¹⁰. De leur côté, les Britanniques étaient agacés par les prétentions de la majorité canadienne, qu'ils jugeaient inculte et arriérée¹¹. Pour la minorité britannique du Bas-Canada, la solution aux tensions entre elle et la majorité canadienne demeurait l'anglicisation et l'assimilation de cette dernière.

Ces transformations politiques se doublèrent de changements culturels. La création et la diffusion d'imprimés furent favorisées par la croissance marquée de la population rurale et surtout urbaine, de même que par l'amélioration des communications. L'éducation, surtout par l'entremise des collèges classiques, était en plein essor et contribuait à former un public lettré sachant apprécier la lecture et l'écriture¹². Dans ce contexte, la presse et le livre prirent une importance considérable. Les journaux, animés surtout par des hommes politiques qui les considéraient comme les instruments par excellence de l'éducation et de la promotion

¹⁰ Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada 1791-1849*, Québec, Septentrion, 1991, p. 154-158

¹¹ Leur mépris fut d'autant plus attisé par le fait qu'ils soupçonnaient les Canadiens de sympathies impériales tout au long des guerres Napoléoniennes. Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, *Québec : Quatre siècles d'une capitale*, Québec, Les publications du Québec, 2008, p. 205-208.

¹² Maurice Lemire (dir.), *La vie littéraire au Québec (1806-1839)*, Tome II, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. 1-2.

collective, étaient par l'espace de leur diffusion les principaux véhicules des idées et des opinions¹³.

À l'instar de la presse, le livre était un instrument politique puissant, mais son usage et sa diffusion étaient plus restreints¹⁴. Le recours constant au livre était véritablement nécessaire aux travaux parlementaires, car il permettait la construction des discours politiques ainsi que la formation des opinions¹⁵. C'est entre autres par lui que l'on pouvait expliquer longuement ses idées et ses raisonnements, que l'on se défendait contre les assauts de l'opinion adverse et que l'on réfutait ses arguments¹⁶. Bien au-delà de ses usages fonctionnels, le livre, à travers sa rédaction, sa lecture et sa diffusion, façonnait la vision collective que les députés avaient d'eux-mêmes ainsi que le sens qu'ils attribuaient à leur action politique¹⁷. Or le livre d'histoire, en plus de tout cela, constituait au XIX^e siècle une occasion de réfléchir aux conjonctures du passé et d'en tirer des enseignements pour le présent¹⁸.

L'action des parlementaires en faveur de la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France et l'écriture de l'histoire est intimement liée au contexte sociopolitique et culturel des quarante premières années du XIX^e siècle, marquées par les tensions entre Britanniques et Canadiens. Bien que tous s'accordaient alors pour reconnaître l'importance de produire un récit historique narrant l'épopée de la Nouvelle-France, les différentes individualités intellectuelles y travaillant étaient loin d'adopter une interprétation consensuelle des

¹³ Ainsi, *The Quebec Mercury*, l'organe de presse des négociants anglais de Québec fondé en 1805, attaquait sans relâche et de façon polémique les Canadiens et leurs représentants élus, ce qui traduisait l'exaspération des Britanniques face à l'échec de leur projet d'assimiler la majorité. L'année suivante, des élus canadiens répliquèrent en fondant *Le Canadien*, dans lequel ils diffusaient des extraits des travaux parlementaires et exprimaient les doléances sociales, économiques et politiques de la majorité canadienne. La rivalité entre Canadiens et Britanniques, avivée par la presse, résulta en la division de la société en deux partis – le parti canadien, puis patriote, et le parti anglais – entre lesquels les tensions allèrent croissantes jusqu'à atteindre leur paroxysme au moment des Rébellions de 1837-38. Gilles Gallichan, *op. cit.*, p. 34-35.

¹⁴ Le milieu parlementaire était toutefois un haut lieu d'échange de livres et sur les livres, les députés, que l'on chargeait souvent de commandes, jouant le rôle de courroie de transmission entre leur circonscription et les imprimeurs de la capitale. *Ibid.*, p. 184-191.

¹⁵ Sans surprise, ce sont les livres traitant du droit qui étaient les plus utiles : ils permettaient non seulement de maîtriser la procédure, mais aussi d'enrichir les débats et stratégies parlementaires de références aux travaux des grandes plumes d'Europe et d'Amérique. *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Pour reprendre la belle phrase de G. Gallichan au sujet des parlementaires bas-canadiens et de leur rapport au livre, « leur goût pour la culture, leur recherche parfois avide de connaissances, venaient moduler leurs définitions de la modernité et de l'ordre social, leurs visions du changement politique, du bonheur collectif et de la liberté des peuples. » Gilles Gallichan, *op. cit.*, p. 202.

¹⁸ Christian Blais, *op. cit.*, p. 27-31.

événements ayant jalonnés son l’histoire. Ce désaccord se trouvait, en partie, à la source des initiatives des parlementaires. Nous étudierons donc dans cette première partie les tentatives individuelles d’écriture de l’histoire, d’archivistique et de bibliographie avant de nous intéresser aux initiatives parlementaires à proprement parler, qui ne prennent tout leur sens qu’à l’aune de ces considérations.

1.1 Écrire l’histoire de la Nouvelle-France au Bas-Canada, une entreprise individuelle

Avant 1815, le Bas-Canada était sans histoire écrite; depuis Pierre-François-Xavier de Charlevoix – donc depuis 1732 – personne n’avait pris la plume pour rédiger le récit des événements du siècle qui avait vu la Nouvelle-France tomber dans l’escarcelle des possessions coloniales britanniques. Inspirés par le courant littéraire romantique et s’inscrivant dans le sillage du mouvement d’écriture de l’histoire né dans l’Amérique anglo-saxonne, des érudits et hommes politiques britanniques, très tôt imités par les Canadiens, entreprirent au début du XIX^e siècle de raconter le passé de leur colonie. Comme on le verra, il s’agissait pour les Britanniques et pour certains Canadiens de rédiger l’histoire, tandis que d’autres optèrent pour préparer son écriture par l’édition de documents ou par la compilation bibliographique. Or les histoires de la Nouvelle-France rédigées à cette époque suivaient un fil téléologique servant à expliquer la société bas-canadienne, traduisant en ce sens les idées soit du parti anglais, soit du parti canadien.

Des histoires britanniques à la gloire d’Albion

C’est un haut fonctionnaire britannique influent et près du pouvoir exécutif qui fut à l’origine de la première véritable histoire du Canada écrite après la Conquête: William Smith fils¹⁹. À l’époque, plusieurs États américains disposaient déjà de nombreuses histoires, qui

¹⁹ George Heriot (1759-1839) avait tenté l’exercice avant lui, mais son histoire, sans originalité, n’eut aucun écho postérieur, au contraire de celle de Smith. Issu d’une famille de la petite *gentry* écossaise, il occupa, après des études d’élève-officier, le poste de commis civil au *Board of Ordnance* de Woolwich avant d’être muté à Québec en 1792 pour y assurer la fonction de trésorier au *Board of Ordnance*. Administrateur compétent, il se vit confier, grâce à ses relations politiques, la charge de maître général des postes adjoints de l’Amérique du Nord en 1799, un emploi qu’il exerça jusqu’à son départ définitif du continent américain en 1816. Soucieux de faire connaître le passé du Canada à la Grande-Bretagne, George Heriot fit paraître à Londres en 1804 *The History of Canada, from its first discovery comprehending an account of the original establishment of the colony of Louisiana*. Cet ouvrage consistait essentiellement en une traduction et une réécriture de l’*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* de Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Gerard Finley, « Heriot, George », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VII, Québec/Toronto, Université Laval/Université de

relataient généralement à leur avantage les innombrables démêlés et contestations entre les Treize Colonies et la Nouvelle-France²⁰. Smith fils souhaitait compléter le tableau en relatant la chute de la Nouvelle-France et le triomphe de la Grande-Bretagne, vues comme la suite logique de ces histoires anglo-saxonnes.

Débarqué à Québec en 1786, en compagnie de son père qui avait été nommé juge en chef de la colonie, membre éminent du parti anglais, William Smith fils obtint en 1792 la fonction de greffier du Conseil législatif après avoir tenté en vain de remporter un siège lors des premières élections de la Chambre d'Assemblée²¹. Inspiré par son père qui avait rédigé une histoire de la province de New York, il amorça dès 1800 l'écriture de son ouvrage *History of Canada from its first discovery to the peace of 1763*, imprimé en 1815²².

Smith fils soutenait que la chute de la Nouvelle-France était inéluctable à cause de ses vices internes, la reddition de Québec apparaissant comme une délivrance providentielle des Canadiens désormais libérés du fanatisme et du despotisme²³. Une telle finalité narrative et interprétative n'est guère surprenante. Par ses réseaux professionnels et familiaux, Smith fils appartenait au cercle fermé des hauts fonctionnaires britanniques²⁴. Son livre constitue le reflet des attitudes de ce groupe : sa vision de l'histoire, qui reposait sur l'assurance de la

Toronto, 1988, [en ligne]; George Heriot, *The History of Canada, from its first discovery comprehending an account of the original establishment of the colony of Louisiana*, Londres, J.N. Langman et O. Rees, 1804; Maurice Lemire (dir.), *op. cit.*, Tome II, p. 269-270.

²⁰ Maurice Lemire (dir.), *op. cit.*, Tome II, p. 269-271.

²¹ William Smith fils (1769-1847), originaire d'une famille loyaliste de New York émigrée à Londres après l'indépendance américaine, y étudia les humanités ainsi que les langues étrangères dans une prestigieuse *grammar school*. J. M. Bumsted, « Smith fils, William », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VII, Québec/Toronto, Université Laval / Université de Toronto, 1988, [en ligne].

²² William Smith, *History of Canada from its first discovery to the peace of 1763*, 2 volumes, Québec, Imprimé par John Neilson, 1815. Son livre étant à teneur polémique, Smith fils n'eut d'autre choix que de retarder sa publication jusqu'en 1826, dans une conjoncture où la de parution son opus était sûre de ne pas entraver ses tentatives d'obtenir de hautes fonctions dans l'administration coloniale. Le manuscrit circula cependant dès 1815 dans les cercles dont il faisait partie. Maurice Lemire (dir.), *op. cit.*, Tome II, p. 269-270.

²³ Smith fils énonça clairement dans sa préface sa vision de l'histoire de la Nouvelle-France, celle d'une colonie de jours en jours plus prospère et plus heureuse, « *now fortunately placed under the dominion of Great-Britain, and with a Constitution framed after her own – a Constitution that has long been the envy and admiration of the World [...]* ». William Smith, *op. cit.*, p. i-ii.

²⁴ Selon Louis-Georges Harvey, William Smith père, juge en chef de l'État de New York puis juge en chef du Bas-Canada, est un exemple parfait du genre d'individus composant la « clique du château », qui regroupait des fonctionnaires loyalistes et des négociants. Il fut d'ailleurs le premier à proposer, dès 1785, une confédération des colonies britanniques d'Amérique du Nord de manière à faire contrepoids aux États-Unis et à noyer les Canadiens dans un large ensemble politique anglo-saxon. Cela a nécessairement contribué à façonner la pensée politique de son fils. Louis-Georges Harvey, « Sur les idées politiques au Bas-Canada », *Argument*, vol. 4 n° 1 (automne 2001- hiver 2002), [en ligne].

supériorité britannique, cherchait à angliciser les Canadiens sous prétexte de les sortir de leur ignorance²⁵.

Smith eut recours, en plus de l'ouvrage de Charlevoix, à des documents historiques – les archives de la colonie les *Relations* des Jésuites et autres « sources authentiques » – pour rédiger son histoire²⁶. Rudimentaire par endroits, son utilisation des documents conféra néanmoins à son livre une crédibilité qui n'aura été démentie que des années plus tard par des historiens ayant eu accès aux archives européennes²⁷. Sa vision de l'histoire, incontestée pendant des années, domina l'historiographie jusqu'à François-Xavier Garneau; parallèlement, elle provoqua de vives réponses parmi les Canadiens, qui y voyaient une attaque contre leur projet national.

Écrire, archiver et compiler pour asseoir la Nation

La diffusion d'histoires de la Nouvelle-France écrites par la minorité anglaise à son avantage ne fut pas sans effets sur les lettrés canadiens qui, en accord ou non avec la thèse britannique, virent très tôt l'écriture d'une histoire canadienne de la Nouvelle-France comme une nécessité²⁸. C'était d'autant plus important pour le parti canadien, auquel il importait de proposer une vision de l'histoire qui ne menait pas à l'assimilation de la majorité francophone; il lui importait aussi, en ces années d'effervescence politique où les débats parlementaires se faisaient de plus en plus animés, d'asseoir le discours nationaliste des patriotes sur une vision de l'histoire qui lui servirait d'assises et de légitimité²⁹. À cette étape du développement de l'historiographie canadienne, les Canadiens réagirent de deux façons : des parlementaires comme Jacques Labrie et Joseph-François Perrault se préoccupaient d'écrire l'histoire tandis que d'autres, comme Jacques Viger et Georges-Barthélemi Faribault, préparaient des mémoires ou des compilations bibliographiques sur divers sujets qui permettraient par la suite la rédaction de travaux historiques.

²⁵ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome II p. 271-276.

²⁶ William Smith, *op. cit.*, p. i-ii.

²⁷ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome II, p. 271-276.

²⁸ Gilles Gallichan, « Georges-Barthélemi Faribault et le *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique* », *L'histoire de la culture et de l'imprimé : Hommages à Claude Galarneau*, dir. Yvan Lamonde et Gilles Gallichan, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 210-211.

²⁹ *Ibid.*

Les parlementaires Jacques Labrie et Joseph-François Perrault constituent deux exemples de ces hommes politiques qui écrivirent, en dehors du cadre politique, des ouvrages historiques relatifs à la Nouvelle-France. Jacques Labrie, premier historien de langue française au Bas-Canada, fut le premier parlementaire à prendre la plume pour écrire une histoire du Canada³⁰. Passionné d'histoire de la Nouvelle-France, farouche défenseur des droits des Canadiens mais grand admirateur des institutions britanniques, Jacques Labrie se lança en politique active en 1827, année où il fut élu comme député d'York à la Chambre d'Assemblée³¹. S'intéressant en parallèle au journalisme, il signa très tôt de nombreux textes d'histoire dans le *Courier de Québec*. Il travaillait dans ses temps libres à une œuvre maîtresse, l'*Histoire générale du Canada*, mais il mourut d'une pneumonie contractée après une longue tournée des écoles bas-canadiennes, laissant ses travaux inachevés³².

Tous les parlementaires canadiens n'étaient pas en faveur d'une histoire nationaliste, loin s'en faut³³: en accord avec la vision historique de Smith fils, Joseph-François Perrault³⁴, protonotaire à la cour du banc du roi et député d'Huntington, s'en fit le promoteur dans les

³⁰ Il lui revient de plus le mérite d'avoir inauguré le mode de diffusion de l'histoire qui était alors le plus adapté au marché canadien : la presse. Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome II, p. 276-279.

³¹ Jacques Labrie (1784-1831) fut journaliste, médecin et homme politique. Après des études brillantes au Séminaire de Québec, il opta pour une carrière en médecine et parfit sa formation de médecine à Édimbourg. Béatrice Chassé, « Labrie, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VI, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1987, [en ligne].

³² Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome II, p. 276-279.

³³ Michel Bibaud (1782-1857), plus influent par ses écrits que Perrault, est le meilleur représentant de cette tendance, mais il ne fut pas parlementaire. Dans son *Histoire du Canada sous la domination française*, publiée en 1837, Bibaud avait l'objectif de combler le vide historique laissé par Charlevoix et de rectifier le récit tendancieux de Smith, mais il n'y arriva que très imparfaitement. Même si c'est d'un point de vue canadien qu'il tenta de développer son récit, Bibaud s'en tint à Charlevoix jusqu'en 1732, après quoi il épousa les thèses de Smith fils alors même qu'il prétendait vouloir les corriger. Malgré la mauvaise réception que lui réserva le public canadien, l'histoire de Michel Bibaud exerça, dans les années 1830, une influence considérable en relayant, notamment dans la presse francophone, la téléologie historique anglo-saxonne. En dépit de l'insuccès qui plomba la publication de son ouvrage, Bibaud lui donna une suite en 1844, qui fut aussi mal reçue que son premier opus. Voir Céline Cyr, « Bibaud, Michel », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VIII, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1985, [en ligne]; Michel Bibaud, *Histoire du Canada sous la domination française*, Montréal, John Jones, 1837; Michel Bibaud, *Histoire du Canada, et des Canadiens, sous la domination anglaise*, Montréal, Lowell et Gibson; Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome II, p. 284-285.

³⁴ Joseph-François Perrault, (1743-1844), éducateur, fonctionnaire, journaliste et homme politique, né dans une famille de négociants de fourrures, apprit les affaires et la comptabilité avant de s'initier au droit. Il obtint en 1795, grâce aux faveurs de son ami le juge de Bonne, les fonctions de greffier de la paix et de protonotaire à la cour du banc du roi. Élu en 1796 député de Huntington et réélu en 1804, il fut par la suite défait à cause de ses idées favorables à l'administration britannique. Il s'investit dès lors dans le développement d'écoles publiques et gratuites à Québec, une cause qu'il défendit tout au long de sa vie. Claude Galarneau, « Perrault, Joseph-François », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VII, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1985, [en ligne].

écoles bas-canadiennes. Favorable à l'administration britannique, Perrault ne rédigea pas d'histoire à proprement parler, mais il composa en 1831 l'*Abrégé de l'histoire du Canada* destiné aux élèves des écoles élémentaires. Il inscrivit clairement son abrégé dans le sillage des travaux de William Smith : « J'ai pensé que la lecture d'un tel ouvrage serait plus attrayante pour eux que celle de tout autre livre, en conséquence je l'ai entrepris avec plaisir sur la rédaction du Père Charlevoix, imprimé à Paris en 1743, et sur celle de William Smith, imprimée à Québec en 1815.³⁵»

Archiver la Nouvelle-France

Plutôt que d'écrire l'histoire, certains hommes politiques cherchèrent à promouvoir la critique documentaire permettant de le faire. Le meilleur exemple est celui de Jacques Viger. Pour un patriote comme Jacques Viger (1787-1858)³⁶, la thèse historique de Smith fils était inacceptable et devait impérativement être supplantée par un autre courant historiographique. Or pour ce faire, il fallait avoir recours à des documents inconnus ou inédits, qui permettraient de démentir les prétentions de la minorité britannique. Homme politique très influent – il était maire de Montréal – Viger s'efforçait à soutenir par ses travaux le discours historique du parti patriote.

Jacques Viger, dont la personne et les travaux jouissaient d'une grande reconnaissance auprès de ses pairs, entreprit en solitaire un colossal ouvrage de mémorialiste et d'archiviste. Tout au long de sa vie, il écrivit de nombreux mémoires et compila une foule de documents d'archives qu'il destinait à ceux qui voudraient se lancer dans des recherches historiques. L'essentiel de ses recherches furent réunies dans sa *Saberdache*, un ensemble de 43 volumes rassemblant, dans sa *Saberdache rouge*, 30 volumes de documents servant à l'histoire de la Nouvelle-France et du Bas-Canada, et dans sa *Saberdache bleue* 13 volumes de notes, de papiers divers et de correspondance personnelle³⁷. Noyau d'un réseau de contacts

³⁵ Joseph-François Perrault, *Abrégé de l'histoire du Canada en quatre parties : Première partie. Depuis sa Découverte jusqu'à sa Conquête par les Anglais en 1759 et 1760*, Québec, P. & W. Ruthven, 1832, p. 2.

³⁶ Jacques Viger (1787-1858), qui fut entre autres journaliste, fonctionnaire et homme politique, était au cœur d'un réseau familial puissant comptant de nombreux parlementaires et hommes politiques importants, dont Louis-Joseph Papineau. Après avoir été inspecteur des chemins de Montréal, commissaire au recensement puis maire de ladite ville de 1833 à 1836. Jean-Claude Robert, « Viger, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VIII, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1985, [en ligne].

³⁷ *Ibid.*

impressionnant dont il était l'autorité morale et l'animateur, Viger contribua à mobiliser tout un groupe de chercheurs fouillant les archives et compilant des documents.

Compiler l'Amérique

D'autres, à l'instar de Georges-Barthélemi Faribault, contribuèrent à l'écriture d'une histoire canadienne en dressant des bibliographies et en constituant des collections de livres. Si Georges-Barthélemi Faribault était un conservateur opposé aux politiques réformistes des patriotes, il désirait, en tant que membre de l'élite professionnelle canadienne, donner au pays un cadre de référence identitaire³⁸. Bibliothécaire de la Société littéraire et historique de Québec, il s'attela en 1830 à son maître ouvrage, la *Collection d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique septentrionale, et en particulier sur celle du Canada*, dont il publia la première édition en 1837³⁹.

Conscient du caractère pionnier de sa démarche, il en explicita clairement le but dans la préface de son livre :

Cette publication est la première de ce genre qui ait paru dans ce Pays. Elle a été entreprise dans le but de faire connaître non seulement tout ce qui a été écrit sur l'Histoire de l'Amérique en général, mais plus particulièrement encore sur l'histoire du Canada, et dans l'espoir que les nombreux matériaux que l'on est parvenu à rassembler dans ce Catalogue pourront servir utilement à ceux qui se sentiraient disposés à écrire une histoire du Canada, plus complète qu'aucune de celles qui existent actuellement⁴⁰.

L'historien qui répondit à l'appel de Faribault s'appelait François-Xavier Garneau. Celui-ci allait certes bénéficier des fruits du travail de parlementaires, d'hommes politiques ou de fonctionnaires qui, comme Labrie, Bibaud, Viger et Faribault, avaient œuvré personnellement à la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France et à la promotion de l'écriture d'une histoire canadienne, mais aussi des initiatives prises en ce sens au sein de cadres associatifs.

³⁸ Né d'un père canadien et d'une mère britannique, Georges-Barthélemi Faribault (1789-1866) fut un avocat, fonctionnaire et bibliographe influent. Grand bibliophile, il se démarqua par les efforts qu'il déploya pour améliorer la bibliothèque parlementaire et pour faire prospérer la Société littéraire et historique de Québec, qu'il présida longtemps. Yvan Lamonde, « Faribault, Georges-Barthélemi », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. IX, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1977, [en ligne].

³⁹ Georges-Barthélemi Faribault, *Collection d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique septentrionale, et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie, et autres lieux, ci devant connus sous le nom de Nouvelle-France; avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires*, Québec, W. Cowan, 1837.

⁴⁰ *Ibid.*, p. iii.

Une première initiative gouvernementale : la Société littéraire et historique de Québec.

L'importance de la conservation et de la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France ne fut pas un sentiment limité aux quelques individualités intellectuelles dont nous avons disserté ci-haut; au contraire, les élites savantes, notamment celles, britanniques, de la capitale, prirent rapidement conscience des enjeux liés à la préservation des documents historiques et se regroupèrent dans un cadre associatif parrainé par l'exécutif pour prendre en charge cette dernière : la Société littéraire et historique de Québec (SLHQ).

Au début de l'année 1823, l'historien et haut fonctionnaire William Smith fils faisait part à lord Dalhousie de son inquiétude quant à la destinée des archives de la Nouvelle-France, alors en voie de détérioration et menacées de disparition⁴¹. Favorable aux doléances de l'historien britannique et grand amateur d'histoire, lord Dalhousie organisa l'institution d'une société savante bilingue, regroupant Britanniques et Canadiens, autour d'un sujet d'étude bien précis : « *the early history of Canada, and particularly that which relates to the Indians* »; ainsi que d'une tâche : « *to collect all books, papers, deeds, or documents which are supposed to be still existing but neglected.*⁴²» Le 6 janvier 1824, la Société littéraire et historique de Québec était fondée.

Les résolutions prises à l'occasion de l'assemblée générale du 15 mars 1824 quant aux visées de la SLHQ témoignent de l'intérêt porté aux documents historiques par les élites québécoises :

Les premiers et principaux objets de la Société seront donc naturellement de découvrir et de soustraire à la main destructive du temps les fastes qui peuvent encore exister de l'histoire des premiers temps du Canada, de préserver, tandis que c'est encore en notre pouvoir, tous les documents qui peuvent se trouver dans la poussière de dépôts qui n'ont pas encore été visités, et être importants à l'histoire en général et à cette Province en particulier. Documents précieux quant au présent et à l'avenir, et peut-être encore plus intéressés à nos habitants, quant à ce qui regarde l'extinction progressive des hordes sauvages, que tout autre objet de recherche. Les objets qui paraissent devoir ensuite attirer l'attention de la Société sont d'encourager par tous les moyens possibles la découverte, la collection et l'acquisition de toutes les informations tendant à répandre du jour sur l'histoire naturelle, civile et littéraire de l'origine des Provinces Britanniques dans l'Amérique Septentrionale, de procurer, même à nos frais, quand cela sera praticable et nécessaire, la traduction et dans certains cas la

⁴¹ Rappelons que Smith fils avait lui-même eu recours aux archives pour rédiger ses travaux.

⁴² Ces extraits sont tirés de la lettre adressée à William Smith fils par Dalhousie le 7 mai 1823. Ginette Bernatchez, *La Société littéraire et historique de Québec 1824-1890*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1979, p. 139.

publication des manuscrits précieux ou des ouvrages rares sur ces objets qui pourront être découverts dans quelque collection publique ou privée, et d'encourager et récompenser de telles découvertes par tous les moyens en notre pouvoir⁴³.

Le gouverneur Dalhousie mit non seulement son capital politique au service de la SLHQ, mais aussi son capital économique : de 1824 à 1828, il fournit à titre personnel une subvention monétaire annuelle de 100 livres sterling à la Société⁴⁴. Son implication directe en faveur de la création et de la prospérité d'une société savante à Québec traduit d'ailleurs un premier effort de l'État pour soutenir la vie culturelle dans la capitale⁴⁵.

Les membres de la SLHQ étaient tous des notables appartenant au cercle des courtisans britanniques, des parlementaires et autres hauts fonctionnaires. À titre d'exemple, le président de la Société était le lieutenant-gouverneur Nathaniel Burton, tandis que le juge en chef Jonathan Sewell et l'orateur de l'Assemblée, Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, se partageaient la vice-présidence⁴⁶.

La fondation de la SLHQ par le gouverneur, des parlementaires et des élites locales montre la part active que jouèrent les hommes politiques canadiens dans la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France, et ce, dès le début du XIX^e siècle. Si cette activité prenait place à l'intérieur d'un cadre associatif socioculturel privilégié – une société savante proche du pouvoir – elle allait sept ans plus tard se transposer dans un contexte parlementaire.

1.2 La mise en valeur des archives de la Nouvelle-France, en enjeu parlementaire

À partir de 1831, les parlementaires se mirent à faire la promotion de la mise en valeur des archives et de l'écriture de l'histoire et tentèrent de le faire dans le cadre de leurs fonctions. La majorité des parlementaires n'était pas composée de ceux qui écrivaient l'histoire ou qui dépouillaient les archives, mais cette même majorité s'entendait, à la faveur d'interventions

⁴³ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁴ Dalhousie ne fut pas le seul gouverneur à faire profiter la SLHQ de son évergétisme : son successeur le gouverneur Kempt⁴⁴ offrit 250 livres sterling, le gouverneur Aylmer fit de même avant de la réduire à 100 livres l'année suivante, et enfin à 50 pour les années subséquentes, ce qui demeura le montant alloué jusqu'en 1860. Voir les *Statuts provinciaux du Bas-Canada (1830)*, chapitre XLVII, p. 767-768, et Ginette Bernatchez, *op. cit.*, p. 6-7.

⁴⁵ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome II, p. 116-117.

⁴⁶ *Ibid.* 116.

de députés aguerris férus d'histoire, pour reconnaître l'importance d'encourager ces activités. Aux sources de leur intérêt se trouvaient des raisons semblables à celles qui motivèrent les recherches et initiatives d'hommes politiques britanniques et canadiens comme Smith, Dalhousie, Labrie, Viger et Faribault : le réel souci de la conservation et de la mise en valeur des archives, dont l'état se dégradait sévèrement, de même que la nécessité politique de fournir des assises historiques aux discours politiques.

Une première action parlementaire : le projet de loi de Jean-Baptiste Proulx (1831)

C'est le 12 décembre 1831 que fut avancée la première initiative parlementaire ayant pour but de préserver et d'éditer les archives de la Nouvelle-France⁴⁷. Accepté par la Chambre d'Assemblée le 30 janvier de la même année, le projet de loi était présenté au Conseil législatif le jour suivant. Après délibérations, le Conseil législatif entérinait le projet de loi le 25 février 1832, considérant « qu'il est expédient de se procurer autant de Documents Historiques qu'il est possible de le faire actuellement, relativement aux premiers tems du Canada, et qu'il est expédient d'accorder une certaine somme d'argent pour promouvoir cet objet.⁴⁸»

Forte de sa subvention de 300 livres, la SLHQ amorça en 1832 des démarches en France et en Angleterre afin de se procurer des manuscrits et des recueils de cartes géographiques. Malgré quelques insuccès initiaux, paraissait six ans plus tard, en 1838, les *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'en 1760*, le premier livre de trois à avoir été édité grâce aux subsides de la Chambre d'Assemblée⁴⁹. La publication de cet ouvrage français était alors d'une importance considérable, puisqu'il faisait la lumière sur une période mouvementée de l'histoire de la Nouvelle-France et qu'il complétait les écrits de Charlevoix, qui s'arrêtaient en 1732. L'introduction des *Mémoires sur le Canada* était révélatrice de l'esprit dans lequel fut entreprise cette édition : il s'agissait du « gage du désir qu'a la SLHQ, de faire servir les

⁴⁷ Rappelons que ce jour-là, le député de Nicolet Jean-Baptiste Proulx proposa qu'une somme « n'excédant pas trois cents livres courants, soit accordée à Sa Majesté, pour mettre la Société littéraire et historique de Québec en état d'obtenir et publier des documents historiques relatifs à l'histoire des temps reculés de cette province.» Voir les *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (session 1831-2)*, 12 décembre 1831, p. 163.

⁴⁸ *Statuts provinciaux du Bas-Canada (1832)*, chapitre 48, p. 609.

⁴⁹ *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'en 1760, en trois parties avec cartes et plans lithographiés*, publié sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec, Québec, Imprimerie de T. Cary et Cie, 1838.

moyens limités qu'elle possède à encourager les recherches historiques et à compléter l'Histoire de la Province »⁵⁰.

En 1840 parut un second volume édité grâce aux subsides votés par les parlementaires bas-canadiens, la *Collection de mémoires et de relation sur l'histoire ancienne du Canada*⁵¹, qui contenait huit mémoires différents. Les trois premiers étaient des éditions d'autant de manuscrits provenant des Archives du Bureau de la Marine à Paris apportés par lord Durham et offerts à la Société lors de son arrivée à Québec. Les cinq autres furent obtenus par le révérend Jean Holmes, professeur de physique au Séminaire de Québec et membre de la SLHQ, à l'occasion d'un séjour à Paris où il employa de son temps à faire des recherches dans la Bibliothèque du Roi.

Trois ans plus tard, en 1843, la SLHQ publiait un troisième volume, intitulé *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542*⁵². Il regroupait l'édition d'un manuscrit attribué à Jacques Cartier, conservé à la Bibliothèque royale de Paris, celle des écrits de Jean Alphonse de Xaintonge, qui fut le pilote de Roberval lors de son expédition en 1542, de même que celle de deux documents tirés d'une « ancienne et rare édition des voyages de Champlain » datant de 1613⁵³.

En encourageant la SLHQ dans l'édition de documents anciens, les parlementaires encourageaient les travaux historiques en renouvelant les fonds documentaires disponibles pour les chercheurs. Or comme les documents se trouvaient outre-Atlantique, il était

⁵⁰ Elle s'inscrivait en outre en ligne directe avec le courant historiographique britannique : après s'être déclarée non responsable des faits et des opinions du mémorialiste dont elle publiait les écrits, la SLHQ y affirma qu'« il y a lieu de croire que tout l'édifice social se ressentait de la corruption et de la faiblesse de l'administration, à un degré tel qu'on ne peut s'en faire une juste idée si l'on ne connaît l'état de la Province, de sa société et de son administration que depuis qu'elle est devenue une possession anglaise.⁵⁰ » *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'en 1760...*, *op. cit.*, p. VI-VII.

⁵¹ Sans auteur connu, ce manuscrit a néanmoins été attribué par la SLHQ à M. de Vauclain, officier de la Marine française au moment de la guerre de Sept ans. *Collection de mémoires et de relation sur l'histoire ancienne du Canada, d'après des manuscrits récemment obtenus des Archives et bureaux publics en France*, publié sous les auspices de la Société littéraire et historique de Québec, Québec, William Cowan et fils, 1840.

⁵² *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542, par Jacques Quartier, le sieur de Roberval, Jean Alphonse de Xaintonge, &c., suivi de la description de Québec et de ses environs en 1608, et de divers extraits relativement au lieu d'hivernation de Jacques Quartier en 1535-1536*, publié sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec, Québec, William Cowan et fils, 1843.

⁵³ Au contraire des *Mémoires sur le Canada*, les introductions des volumes de 1840 et 1843 ne contiennent pas de passage relayant la thèse historiographique « britannique ». On se contenta plutôt d'insister sur le caractère inédit des manuscrits édités, censés « remplir les lacunes qui se trouvent dans l'Histoire Ancienne du Pays ». Voir la *Collection de mémoires et de relation sur l'histoire ancienne du Canada...*, *op. cit.*, p. i.

nécessaire de les récupérer, ce dont témoignent les genèses des trois éditions de manuscrits de la SLHQ.

Promouvoir la diffusion de l'histoire : le cas de l'Histoire du Canada de Jacques Labrie

En plus de soutenir l'édition de documents historiques, les parlementaires entreprirent en 1831 de soutenir la parution d'ouvrages d'histoire, le premier d'entre eux étant celui de Jacques Labrie. Ce n'était pas un phénomène tout à fait nouveau : la publication relevant au début du XIX^e siècle de la gageure, l'État bas-canadien joua dès ses débuts un rôle de mécène dans ce domaine. Mais comme le souligne G. Gallichan, « au Bas-Canada, l'intérêt des gouvernements pour l'édition relevait davantage des idées politiques que de l'inspiration des muses.⁵⁴ » De fait, l'exécutif colonial privilégiait ordinairement la diffusion d'imprimés favorables à l'administration britannique.

La Chambre d'assemblée pouvait également être sollicitée pour appuyer une publication, souvent un ouvrage jugé d'intérêt général. Il fallait pour ce faire adresser à l'Assemblée une pétition déposée et parrainée par un député. Les parlementaires eurent donc naturellement recours à cette méthode pour encourager la publication d'ouvrages historiques. Cependant, étant donné le caractère profondément politique du livre d'histoire au Bas-Canada, il leur était beaucoup plus difficile d'obtenir l'accord du Conseil législatif que dans le cas de l'édition de documents historiques de la Nouvelle-France. C'est ce que révèle la tentative infructueuse des parlementaires de faire publier l'*Histoire du Canada* de Jacques Labrie.

Le député patriote de Deux-Montagnes Jacques Labrie, décédé en 1831, laissa à son ami Augustin-Norbert Morin, député de Côte-du-Sud, le soin de compléter et de publier le manuscrit de son *Histoire du Canada*. Un mois plus tard, Morin parraina et déposa en Chambre une pétition de la part de la veuve de Labrie, qui demandait une aide de l'Assemblée pour la publication de l'ouvrage de son mari « vu les connaissances, les talents, la loyauté et l'intégrité du dit feu *Jacques Labrie*, et d'après le jugement qu'ont porté sur le Manuscrit de cette histoire beaucoup de personnes éclairées [...] que la publication en serait

⁵⁴ Gilles Gallichan, *op. cit.*, p. 91-92.

aussi utile au pays qu'honorable pour la mémoire de son auteur.⁵⁵» Le député de St-Ours ayant en décembre 1831 produit un rapport favorable à la pétition, Morin présenta un projet de loi visant à subventionner à hauteur de 500 livres la publication de l'histoire de Labrie.

Le projet de loi, entériné par la Chambre, fut cependant refusé par le Conseil législatif, qui n'avait aucun intérêt à voir paraître l'ouvrage d'un adversaire politique. Déposé chez le notaire Jean-Joseph Girouard en attendant sa publication, le manuscrit de Labrie fut consumé par les flammes dans un incendie provoqué par les troupes britanniques lors des rébellions de 1837⁵⁶.

Une bibliothèque pour la recherche

Les parlementaires favorisèrent non seulement l'écriture d'ouvrages historiques par des aides à la publication, mais aussi par la constitution d'une bibliothèque parlementaire ouverte aux chercheurs⁵⁷. Au moment de sa fondation en 1802, la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée était, à l'image des bibliothèques législatives des États-Unis, essentiellement destinée à répondre aux besoins documentaires collectifs des députés, conseillers et fonctionnaires gouvernementaux⁵⁸. Ce n'est qu'en 1825 qu'une résolution votée par les parlementaires permit au public – juristes, avocats, juges, notaires, clercs, étudiants – d'accéder à la bibliothèque de l'Assemblée⁵⁹. Ce faisant, affirme G. Gallichan, « la Bibliothèque parlementaire inaugurerait sa vocation de bibliothèque publique et de recherche qu'elle devait conserver pendant presque un siècle et demi »⁶⁰. Cette ouverture au public justifia un accroissement notable des acquisitions; en 1830, la bibliothèque comptait 4 000 volumes, ce qui en faisait la plus riche institution du Bas-Canada. Le climat politique tendu

⁵⁵ Voir les *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (session 1831-2)*, 21 novembre et 2 décembre 1831, p. 120.

⁵⁶ Gilles Gallichan, *op. cit.*, p. 93-94.

⁵⁷ Nous n'entendons ici que la bibliothèque de la Chambre d'assemblée et laisserons de côté celle du Conseil législatif.

⁵⁸ Gilles Gallichan, *op. cit.*, p. 220.

⁵⁹ En 1815, Louis-Joseph Papineau devint l'Orateur de l'Assemblée. Grand bibliophile, il déploya force efforts afin que les juristes et parlementaires canadiens aient accès aux livres, ce qui était la condition *sine qua non* du développement d'une pensée politique cohérente et d'un nationalisme articulé. Papineau prit de surcroît l'initiative de diversifier les collections en dotant la bibliothèque de nombreux livres d'histoire et d'économie politique.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 260.

entre Britanniques et Canadiens suscitait la consultation toujours plus assidue des ouvrages d'histoire, les parlementaires s'en servant pour asseoir la légitimité de leurs discours politiques.

C'est lorsque les parlementaires nommèrent en 1833 Étienne Parent, réformiste convaincu et féru d'histoire nationale, au poste de bibliothécaire, que la bibliothèque devint un véritable outil de promotion de l'histoire et de la culture canadienne. Pendant les trente mois où il exerça cette fonction, Parent s'évertua à faire de la bibliothèque une institution nationale au service des parlementaires, mais aussi des intellectuels et des jeunes. Il fut appuyé dans son projet par Georges-Barthélemi Faribault, qui connaissait les archives de l'État et dont le but était, on l'a vu, de rassembler dans une seule collection tous les ouvrages qui permettraient à celui qui serait disposé à écrire l'histoire canadienne de le faire⁶¹. En soutenant la création d'une bibliothèque parlementaire qu'ils ouvrirent au public et en la dotant d'une solide collection d'ouvrages historiques, les députés préparèrent le terrain aux historiens à venir, au premier chef desquels François-Xavier Garneau.

Conclusion

Pendant la période bas-canadienne, où le discours historique était consubstantiel au discours politique, l'écriture de l'histoire et la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France devait peu à peu constituer un enjeu politique de taille. C'est pourquoi des lettrés britanniques et canadiens entreprirent individuellement d'écrire l'histoire ou de soutenir les recherches historiques. Comme en témoigne le mandat de la SLHQ et le travail de Jacques Viger, cette nécessité d'écrire l'histoire fit prendre conscience de l'importance de la préservation des archives aux élites canadiennes, les documents historiques formant la base de toute historiographie crédible.

Les travaux historiques et l'édition de documents relatifs à la Nouvelle-France, qu'ils aient été réalisés de façon individuelle ou dans un cadre associatif comme la SLHQ, prirent d'abord place à l'extérieur du cadre parlementaire. Mais à partir de 1831, la conscience de l'importance des archives et de l'histoire pour le discours politique patriote conduisit les élus à multiplier les initiatives en ce sens prises dans un cadre parlementaire, notamment par le

⁶¹ *Ibid.*, 277-283.

soutien à l'édition de documents historiques par l'entremise de la SLHQ, par le financement aidant la publication d'ouvrages historiques et, de manière complémentaire, par la constitution d'une bibliothèque de recherche garnie d'une riche collection d'histoire nationale.

Ces tentatives, embryonnaires de celles qui suivirent, n'obtinrent pas toujours les résultats escomptés : le projet de loi soutenant la publication de l'histoire de Labrie va mourir au feuillet du Conseil législatif, et la bibliothèque nationale voulue par les députés patriotes servit, dans le contexte des rébellions de 1837-1838, de salle de thé pour l'épouse de lord Durham. La Constitution parlementaire étant dissoute pendant six mois, les élus ne purent pas poursuivre leur effort législatif favorisant les travaux historiques; cela n'empêcha pas certains projets de se concrétiser, la publication d'éditions de documents par la SLHQ en 1837, 1840 et 1843 en étant le meilleur exemple.

2. L'Union (1841-1867) : consolider l'histoire nationale

L'échec des rébellions de 1837-38 vint mettre un terme violent au projet national des parlementaires tel qu'ils le concevaient sous l'Acte constitutionnel de 1791. En fusionnant le Bas et le Haut-Canada en une seule province à la suite des recommandations du rapport Durham, l'administration coloniale britannique visait clairement l'assimilation de la majorité canadienne, placée en situation de minorité dans la nouvelle colonie. Pour Durham, l'histoire montrait que les tensions entre les deux peuples, qui étaient allées croissantes de 1791 à 1838, étaient irréconciliables, et que le vaincu devait se fondre dans le vainqueur. Or pour l'historien François-Xavier Garneau, véritable héritier des efforts des intellectuels Jacques Viger et Georges-Barthélemi Faribault comme de ceux des parlementaires, il fallait démontrer le contraire, et ce, par une histoire nationale canadienne⁶².

Dans son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Garneau offrit pour la première fois aux Canadiens une interprétation positive de leur histoire, qui contrecarrait pleinement celle développée par Smith fils et véhiculée par Bibaud ainsi que Perrault. Son interprétation originale stimula l'historiographie et la production historique en même temps qu'elle formait le socle sur lequel s'élabora la littérature canadienne, l'affirmation culturelle étant l'arme de choix des nations privées de pouvoir politique⁶³.

L'approche scientifique qu'a pu adopter Garneau témoignait du succès des initiatives des parlementaires bas-canadiens. L'historien ne manqua d'ailleurs pas de saluer leurs efforts en même temps qu'il les appelait à les poursuivre⁶⁴:

Les documents historiques découverts depuis, et la centralisation des ouvrages relatifs au Nouveau-Monde dans les bibliothèques publiques des sociétés savantes, permettent de combler quelques lacunes, que l'absence d'informations certaines avait forcé de laisser, et de rectifier des faits qui étaient restés enveloppés dans l'obscurité. Québec possède deux collections d'ouvrages sur l'Amérique, qui s'accroissent tous les jours; l'une a été formée sous les auspices de la Société littéraire et historique, et l'autre sous ceux de la Chambre d'Assemblée, à laquelle elle appartient. La science ne peut avoir trop d'obligation aux auteurs de ces louables entreprises, et l'on doit espérer que la législature

⁶² Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome III p. 256.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Tome I, Québec, Napoléon Aubin, 1845, p. 3.

continuera d'affecter des fonds, pour enrichir ces collections et faire imprimer des manuscrits, ou de nouvelles éditions d'anciens ouvrages, qui deviennent de plus en plus rares, relatifs au pays.

L'*Histoire du Canada* de Garneau, fort d'un indéniable succès en librairie, fortifia l'engouement général des Canadiens pour leur passé en plus de leur narrer leur geste nationale. Malgré les lendemains difficiles de l'Union, cette réussite incita les parlementaires à poursuivre leur action de mise en valeur documentaire et de promotion de l'histoire dans le nouveau cadre de l'Union législative.

2.1 Soutenir et promouvoir l'écriture de l'histoire

La bibliothèque parlementaire ou le mythe de Sisyphe

Dès 1825, on l'a vu, les parlementaires avaient fait de la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée un lieu ouvert au public; ils espéraient ce faisant promouvoir l'écriture de l'histoire en facilitant aux chercheurs l'accès aux ouvrages et documents historiques. Tout au long de la période de l'Union, les parlementaires cherchèrent à bonifier leur bibliothèque; la loi sur la propriété littéraire de 1842, qui automatisait le dépôt d'un ouvrage à la bibliothèque après son enregistrement dans le but de créer un fonds de livres canadiens, en est une marque éloquente⁶⁵. Le contexte politique était toutefois loin de faciliter les choses, les avaries naturelles causées par le déplacement fréquent des collections lors des changements de capitale ainsi que les incendies menaçant structurellement l'état des collections et l'efficacité de leur conservation.

En 1849, un grave événement politique vint réduire à néant les bibliothèques parlementaires de l'Assemblée et du Conseil législatif. Excédée par la politique d'ouverture aux réformistes du Haut-Canada et aux francophones menée par le gouverneur Elgin, une foule tory, enragée par l'octroi d'indemnités aux victimes des répressions militaires de 1837-38, mit le feu au Parlement de Montréal. Surpris par l'incendie, les députés durent interrompre la séance et affronter la foule tandis que se consumaient dans le brasier les

⁶⁵ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome III p. 239.

quelque 22 000 volumes de l'Assemblée et du Conseil législatif, ainsi qu'une grande partie des archives parlementaires⁶⁶.

On attendit deux ans avant d'amorcer la reconstruction de la bibliothèque parlementaire. À partir de 1851, trois hommes travaillèrent à cet ouvrage colossal : Georges-Barthélemi Faribault, qui vécut l'incendie de la bibliothèque où il avait tant oeuvré comme un deuil personnel, William Winder, bibliothécaire en titre depuis 1841, et Alpheus Todd, assistant-bibliothécaire, spécialiste du droit et de l'histoire parlementaire. Constatant la nécessité de se procurer des livres seulement disponibles sur le Vieux Continent, on confia à Faribault le 28 juillet 1851 le mandat de se rendre en Europe pour rétablir les bibliothèques des deux chambres, que l'on fonda dès lors en une seule, appelée bibliothèque de la Législature. Faribault quitta Québec le 3 octobre 1851 pour Paris et Londres avec un crédit de 4 400 livres. Multipliant les démarches auprès des autorités françaises pour solliciter des dons de livres, il en profita pour établir des contacts dans l'optique de faire transcrire des documents d'archives relatifs à l'histoire du pays⁶⁷.

En 1854, tandis que le Parlement était à Québec, le malheur s'abattit à nouveau sur la bibliothèque parlementaire, ravagée par un nouvel incendie. Cette fois, les prêtres et les étudiants du Séminaire de Québec réussirent à sauver 8 725 des 17 000 volumes que comptait la bibliothèque. On chargea donc Alpheus Todd, l'année suivante, de même la mission confiée à Faribault quelques années auparavant. Son voyage en Europe fut un succès : doté d'un budget de 7 555 livres, il obtint 17 336 volumes. Gardienne d'une des plus riches collections d'ouvrages historiques au pays et dépôt des archives copiées à l'étranger, la bibliothèque parlementaire pouvait à nouveau jouer son rôle de bibliothèque de recherche, il est vrai mis à mal par les événements⁶⁸.

Encourager l'édition et la publication

Lorsque les finances le permettaient, les parlementaires se faisaient de grands promoteurs de l'édition et de la publication de livres. Entre 1852 et 1868, le comité permanent de la

⁶⁶ Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 266-268.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 277-278.

⁶⁸ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome III, p. 239.

bibliothèque montra dans ses recommandations au Parlement un souci constant d'encouragement des travaux littéraires au Canada. Par exemple, son rapport de 1853 stipulait que : « Le Comité a très attentivement pris en considération les diverses demandes qui lui ont été présentées, pour aider et encourager certaines entreprises littéraires; et avec le désir de protéger le talent national, quand il traite des matières historiques ou de choses d'utilité pratique »⁶⁹.

Le même rapport proposait, à titre d'exemple, l'octroi de subvention pour l'achat de 85 exemplaires des volumes I, II et III, ainsi que 65 exemplaires du volume IV, de l'ouvrage du député Robert Christie, *Christie's History of Canada*. Les parlementaires étaient d'ailleurs personnellement intéressés par ces subventions, puisque chacun d'eux devait en recevoir une copie⁷⁰. François-Xavier Garneau ne fut pas non plus oublié, puisque le comité conseillait l'achat de 30 exemplaires de l'édition révisée de son *Histoire du Canada*, qui coûtait alors 7 sous et 6 deniers le volume⁷¹.

Dans l'esprit des parlementaires, la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France et l'encouragement à écrire l'histoire étaient les deux facettes d'une même médaille et concourraient à se justifier l'une et l'autre. C'est ce que révèle le rapport du comité responsable de la bibliothèque parlementaire du 3 août 1858 :

Le comité a pris en considération la pétition de *F. X. Garneau*, écuyer, auteur de l'*Histoire du Canada*, exposant qu'il se prépare à publier une troisième Édition de cet ouvrage, aujourd'hui reconnu par son importance, - publication devenue nécessaire par suite du grand nombre des faits historiques qu'il a tirés des collections précieuses de manuscrits relatifs aux affaires de ce pays que le Gouvernement a fait extraire des Archives de *France*, d'*Angleterre* et des États-Unis depuis ses premières Editions de son Histoire sans avoir reçu une aide à même les deniers publics, et il sollicite aujourd'hui un semblable secours pour sa nouvelle Edition⁷².

La dynamique entre mise en valeur des archives et écriture de l'histoire nationale est ici clairement observable : les parlementaires souhaitaient subventionner l'œuvre de Garneau parce que les révisions de l'ouvrage de celui-ci étaient faites grâce aux archives rassemblées par ceux-là, alors même que le succès de la première édition de l'*Histoire* de Garneau avait

⁶⁹ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1853, p. 1089-1090.

⁷⁰ « Un exemplaire de tout l'Ouvrage devant être donné à chaque membre du présent parlement ». Voir *Ibid.*, p. 1090.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1858, p. 939-940.

largement contribué à légitimer toutes les démarches des parlementaires en faveur de la mise en valeur des archives et de l'écriture de l'histoire. En somme les intérêts des parlementaires renforçaient ceux des historiens et vice-versa, ce qui conduisit d'ailleurs la Chambre à souscrire à 150 exemplaires de la troisième édition du livre de Garneau⁷³.

2.2 Conserver, acquérir, imprimer et traduire

En plus d'œuvrer résolument à bâtir une bibliothèque parlementaire de qualité ouverte aux chercheurs et d'aider la publication de leurs travaux, les députés multiplièrent sous l'Union les initiatives de mise en valeur des archives de la Nouvelle-France. Par voie de motions, des individus connus pour leur goût des lettres et de l'histoire comme Robert Christie ou Pierre-Joseph-Olivier Chauveau obtinrent l'assentiment de la Chambre tout au long de la période, ce dont témoignent les *Journaux de l'Assemblée législative*. Maîtres d'un processus désormais bien intégré au cadre parlementaire, les parlementaires avaient à cœur de conserver, d'acquérir, d'imprimer et de traduire les documents susceptibles d'intéresser les chercheurs aux premiers temps du Canada.

Conserver

La question de la conservation des archives se posait de façon aussi, sinon plus pressante sous l'Union qu'à l'époque du Bas-Canada. C'est ce dont témoigne la mise sur pied dès 1845 d'un comité spécial formé de parlementaires chargé d'enquêter sur l'état des archives. Créé à la suite de l'adoption d'une motion proposée le 13 janvier 1845 par Robert Christie, ce comité reçut un double mandat : enquêter sur l'état des archives, alors conservées dans les « voûtes de l'Évêché de Québec ou maison du Parlement à Québec dans la vue d'adopter des mesures pour les mettre en ordre et les conserver », et de rassembler des registres et documents authentiques permettant de « jeter quelque lumière sur l'ancienne Histoire de ce pays, ou tendre à en donner une connaissance générale dans la Province et à faciliter les progrès de la littérature en icelle »⁷⁴.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Voir les *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1844-45, p. 136.

Le 3 mars 1845, après avoir recueilli les avis de quatre spécialistes, au premier chef desquels Georges-Barthélemi Faribault, le comité soumit son rapport à la Chambre⁷⁵. Reconnaissant comme mauvaises les conditions de conservation des archives, qui souffraient alors gravement de l'humidité des voûtes dans lesquelles elles étaient entreposées, le comité recommanda le dépôt et le classement des originaux dans un bureau à Québec et des copies dans un bureau à Montréal⁷⁶. Il suggéra aussi l'appropriation d'une somme à la SLHQ afin qu'elle se procure « en France ou en Angleterre, des sources auxquelles elle pourra légitimement avoir accès, tous les autres documens, papiers ou informations qu'elle croira utiles ou propres à étendre davantage nos connaissances sur l'histoire des premiers tems du Canada⁷⁷ ». Le 26 mars 1845, la Chambre d'assemblée endossa le rapport du comité spécial et pria le gouverneur général de « vouloir bien prendre le sujet en sa considération favorable, et adopter les mesures que son excellence croira propres à rencontrer les recommandations du dit Comité spécial⁷⁸ ».

La nécessité de conserver les documents historiques passait aussi par celle de les rassembler, ainsi que le montre une résolution proposée par Christie et adoptée par l'Assemblée législative le 3 mai 1849⁷⁹:

Cette chambre ayant lieu de croire [...] qu'une quantité d'archives et papiers d'un grand intérêt, comme mémoire sur la colonisation et le gouvernement du pays dès son origine, appartenant à l'ordre des jésuites, [...] et qui sont tous d'un grand prix pour l'histoire et la littérature du pays, sont épars dans les différens départemens publics (y compris ceux du

⁷⁵ Pour remplir son mandat, le comité spécial interrogea quatre spécialistes de la question : Georges-Barthélemi Faribault, qui était alors assistant greffier de l'Assemblée législative et vice-président de la SLHQ, Dale Dyck, le secrétaire provincial sous la responsabilité duquel étaient conservées les archives pendant la période bascanadienne, Hector Simon Huot, protonotaire de la Cour du Banc de la Reine et gardien des archives en 1843 et 1844, ainsi que A. W. Cochran, président de la SLHQ. Sans surprise, ces quatre personnes approuvèrent sans réserve l'initiative du comité et lui firent moult suggestions en ce sens. Le questionnaire du comité spécial était structuré autour de cinq points, que l'on peut réduire à : 1) Dans quel état se trouvent les archives et en prend-t-on bien soin? ; 2) En quoi consistent ces archives? ; 3) Serait-il bien d'adopter des mesures pour les mettre en ordre et les arranger, et si oui, comment faire? ; 4) Devrait-on les faire imprimer aux frais du public? Si oui, lesquelles devrait-on publier, à qui devrait-on les confier et combien en coûterait-il à la Province? ; 5) Pense-t-on qu'il pourrait être utile, pour le présent et pour l'avenir de faire venir d'Angleterre et de France des copies de toutes les archives qui concernent la colonisation et les premiers temps de l'histoire du Canada? Étant donné le choix des intervenants, le responsable du comité spécial, Robert Christie, et l'orientation des questions qu'il posait, les recommandations du comité sont plus qu'entendues. Le rapport du comité spécial figure dans les *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1844-45, appendice H.H.

⁷⁶ Ces copies étaient les copies manuscrites des originaux, solution que le comité recommandait « pendant qu'ils sont encore lisibles », car sensiblement moins dispendieuse que l'impression des documents originaux. *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1844-45, p. 418.

⁷⁹ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1849, p. 266.

secrétaire de la province et du commissaire des terres de la couronne) et courent risque d'être détruits et de tomber de vétusté, faute de soin et de précaution pour les conserver, cette chambre est humblement d'opinion qu'on devrait, sans perte de temps, les mettre à l'abri de la destruction qui les menace.

Les parlementaires se proposaient d'ailleurs de prendre en charge le processus en embauchant « une personne capable, chargée d'examiner, d'apprécier et de recueillir » les écrits des Jésuites⁸⁰.

Acquérir

Le mouvement de récupération des archives de la Nouvelle-France, amorcé pendant la période bas-canadienne, se poursuivit et s'accrut sous l'Union. Il fut grandement favorisé par la diffusion de l'intérêt pour l'histoire de la Nouvelle-France aux États-Unis et en France, qui se mirent eux aussi à mettre en valeur les archives de l'ancienne colonie. L'ambassadeur américain Lewis Cass, de même que John Romeyn Brodhead, retinrent les services de l'historien et archiviste français Pierre Margry, qu'ils chargèrent d'inventorier et de recueillir aux archives ministérielles de la Marine les documents concernant l'État de New York. Profitant de leurs efforts, les parlementaires canadiens, par l'entremise de la SLHQ, envoyèrent Félix Glackmeyer à Albany pour transcrire les documents concernant la Nouvelle-France⁸¹. Le patriote Edmund Bailey O'Callaghan, favorable aux Canadiens, réfugié à Albany et nommé archiviste en chef de l'État de New York en 1848, collabora étroitement avec Garneau et se fit un plaisir de répondre aux demandes des historiens. Inversement, les archivistes et historiens comme Jacques Viger ou François-Xavier Garneau contribuèrent aux travaux de l'historien américain Francis Parkman sur les établissements français en Amérique⁸².

Au cours de son exil en France de 1839 à 1845, Louis-Joseph Papineau fit connaissance avec Margry dont il sollicita l'aide pour dépouiller les archives relatives à la Nouvelle-France. Il employa six copistes pour transcrire le plus grand nombre de documents possible.

⁸⁰ *Ibid.* Les écrits des Jésuites furent à deux reprises réduits à néant par les deux incendies de la bibliothèque parlementaire, mais furent finalement publiés en 1858.

⁸¹ Louis P. Turcotte, « La Société littéraire et historique de Québec », *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, Québec, Morning Chronicle, 1879, p. 35.

⁸² Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome III, p. 252-253. À titre indicatif, voir Francis Parkman, *History of the conspiracy of Pontiac, and the War of the North American tribes against the English colonies after the conquest of Canada*, Boston, C. C. Little & J. Brown, 1851; *Count Frontenac and New France under Louis XIV*, Boston, C. C. Little & J. Brown, 1884.

Une fois de retour au Canada, Papineau transmet ses documents à Christie et à Garneau, ce qui contribua à donner un nouveau souffle à l'historiographie canadienne⁸³.

Dans ce contexte, l'Assemblée redoubla d'effort : elle continua non seulement à soutenir annuellement la SLHQ⁸⁴, mais elle stipendia aussi périodiquement des individus pour qu'ils aillent en Europe récupérer ou faire la copie de manuscrits. Ainsi, dès le lendemain de l'incendie de la bibliothèque parlementaire en 1849, le comité sur la bibliothèque recommanda à la Chambre d'octroyer une somme de 150 livres destinée à l'achat de « manuscrits précieux relatifs à l'histoire des premiers temps du Canada », en la possession de l'Université Harvard près de Boston, celle-ci ayant offert d'accueillir son émissaire⁸⁵.

À plusieurs reprises, des parlementaires firent motion pour que l'Assemblée se procure des documents conservés en Grande-Bretagne ou en France. En 1851, Robert Christie profitait de la présence d'un agent du gouvernement en Europe, chargé de l'achat de livres pour la bibliothèque parlementaire, pour inciter l'Assemblée à confier des fonds pour que celui-ci en profite pour faire copier des documents historiques « qui manquent pour compléter la série qu'on s'est déjà procurée »⁸⁶.

Les députés passaient également par l'intermédiaire de comité pour recommander l'acquisition de documents européens. En 1854, M. Langton, du Comité pour la régie et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire, proposa que 200 livres sterling soient remises à Faribault pour qu'il complète l'acquisition de la correspondance officielle entre le Canada et la France de 1625 à 1747, estimée à 6 000 pages⁸⁷. Constants dans le souci de faciliter les recherches historiques pour les érudits canadiens et peut-être aussi pour les intéresser à la récupération des écrits de la Nouvelle-France, le Comité et M. Langton recommandèrent la même année que l'Assemblée achète un catalogue « d'un nombre de Documents et de Papiers d'État qui se trouvent dans les différents départements d'État en

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ La société reçut, jusqu'en 1860, 50 livres par année, ce à quoi s'ajouta un montant de 300 livres en 1846, destiné à la copie de documents. Pendant toute la période, la SLHQ fit paraître huit éditions de texte d'archives dans sa série *Historical Documents*.

⁸⁵ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1849, p. 307.

⁸⁶ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1851, p. 330.

⁸⁷ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1854, p. 317-318.

France, et qui se rattachent plus ou moins à l'histoire des premiers temps de ce Pays, lorsqu'il appartenait à la France⁸⁸.»

Si des députés se montrèrent toujours disposés à l'achat de documents historiques à l'étranger, ils ne furent pas systématiquement entendus par l'exécutif; le 6 juin 1857 était réitérée la demande de Faribault pour que des fonds soient alloués à la copie des 6 000 pages sur « les affaires du Canada » conservées à Paris⁸⁹. En 1861, une autre tentative était faite dans le même sens, sans plus de succès⁹⁰.

Les parlementaires étaient soutenus dans leurs efforts par les historiens nationaux, toujours en quête de documents inédits. Dans l'introduction de son célèbre *Cours d'histoire du Canada*, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, professeur d'histoire à l'Université Laval, décriait les mauvaises conditions de conservations des archives de la Nouvelle-France outre-mer, exposant la nécessité de multiplier les copies des manuscrits historiques⁹¹. Des années plus tard, à l'Assemblée législative du Québec, la diatribe de Ferland fut d'ailleurs reprise par les parlementaires pour justifier la poursuite de la mise en valeur des documents d'archives relatifs à la Nouvelle-France⁹².

Imprimer et traduire

En plus de se soucier de la conservation et de l'acquisition de nouveaux documents, les parlementaires commencèrent sous l'Union à se soucier de leur impression⁹³. Le député Pierre-Joseph-Olivier Chauveau proposa le 2 octobre 1854 une motion priant le gouverneur général de faire imprimer les documents obtenus des Archives publiques de Paris et de Londres « qui paraîtront d'un intérêt suffisant au point de vue légal ou historique; et aussi, de faire ré-imprimer ceux des ouvrages publiés dans les premiers temps de la Colonie, qui

⁸⁸ *Ibid.*, p. 472-473.

⁸⁹ La présence de l'historien et abbé Jean-Antoine Ferland était alors propice à cette demande, un agent étant déjà sur les lieux. *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1857, p. 661.

⁹⁰ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1861, p. 321.

⁹¹ Christian Blais, *op. cit.*, p. 29.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Cela permettait une meilleure conservation de même qu'une diffusion plus aisée; nul besoin de consulter l'original si on dispose à côté d'une copie imprimée.

peuvent être de grande valeur et sont devenus très rares⁹⁴». À la suite de la motion de Chauveau furent éditées, sous les auspices du gouvernement canadien, les *Relations des Jésuites*⁹⁵. La collection des *Relations*, détruite deux fois par le feu, n'aurait pas vu le jour aussi tôt sans la promesse du gouvernement canadien « de protéger généreusement cette œuvre importante »⁹⁶.

Lorsque des archives avaient une portée légale, il était plus probable que l'on désire les faire imprimer. En 1853, les députés demandaient que soient réimprimés et mis à jour les *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi concernant le Canada*, ce qui fut fait l'année suivante⁹⁷. Ils justifièrent leur requête en avançant qu'il était « d'un grand intérêt public » que ces documents, qui constituaient « une partie des lois et de la jurisprudence du Bas-Canada », soient conservés « comme tendant à jeter du jour sur l'histoire passée du pays, et qui aujourd'hui peuvent être imprimés [...] pour l'information du public »⁹⁸.

L'actualité politique pouvait parfois contribuer, de façon complémentaire, à la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France. Alors que le débat sur l'abolition du régime seigneurial battait son plein, l'Assemblée demanda que soient imprimés et traduits « tous les octrois, titres de concessions qui ont été faits, et que l'on pourra trouver dans les archives ou recors publics de la province, des divers fiefs et seigneuries dans la Nouvelle-France »⁹⁹. Cette adresse de l'Assemblée mena à la publication des *Pièces et documents sur la tenure seigneuriale* en 1852¹⁰⁰. À l'image de la demande de réimpression des *Édits et ordonnances royaux*, cette décision de l'Assemblée montre que même si l'utilité légale était peu souvent invoquée pour justifier la nécessité du soin des archives, elle était loin d'être négligeable.

⁹⁴ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1854, p. 150. Il est à noter qu'il est plutôt rare qu'une justification souligne l'utilité légale des documents de la Nouvelle-France. Dans le cas présent, cela pourrait s'expliquer par le fait que 1854 est l'année de l'abolition du régime seigneurial et qu'on ait eu davantage recours aux documents des premiers temps de la colonie.

⁹⁵ *Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, Québec, Augustin Côté, 1858.

⁹⁶ *Ibid.*, p. iii.

⁹⁷ *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi concernant le Canada, imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada*, Québec, E. R. Fréchette, 1854. L'édition originale datait de 1803.

⁹⁸ *Ibid.*, p. iii.

⁹⁹ *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, session 1851, p. 353.

¹⁰⁰ *Pièces et documents sur la tenure seigneuriale, demandé par une adresse de l'Assemblée législative, 1851*. Québec, Imprimerie E. R. Fréchette, 1852.

Il faut souligner qu'en 1854, année où le gouvernement canadien commença à véritablement soutenir la diffusion des archives, Chauveau était secrétaire de la Province alors même que le chantre de Clio Augustin-Norbert Morin, qui avait tenté de faire publier les travaux de Jacques Labrie avant les Rébellions, occupait le poste de premier ministre¹⁰¹. À partir de ce moment, l'exécutif, lorsque composé de lettrés férus d'histoire, prit de plus en plus d'initiatives dans la mise en valeur des archives, même si le mérite revenait toujours aux parlementaires.

Conclusion

Au lendemain de l'Union, la situation politique et l'itinérance de la capitale auraient pu mettre un frein aux initiatives parlementaires visant à mettre en valeur les documents historiques relatifs à la colonie et à encourager les travaux historiques; à l'inverse, c'est plutôt à une accélération marquée du phénomène que l'on assista.

Malgré les incendies, les parlementaires rebâtirent une bibliothèque ouverte aux chercheurs, qui contenait de riches collections d'ouvrages sur l'histoire canadienne et américaine et où étaient au fur et à mesure déposés les documents copiés à l'étranger; ils appuyèrent la publication et la diffusion des travaux des érudits qui consultaient ces documents; enfin, ils se préoccupèrent activement de la conservation des archives, de leur acquisition, de leur impression et de leur traduction.

De 1841 à 1867, les députés et, à partir des années 1850, les membres du gouvernement poursuivirent donc les initiatives des parlementaires bas-canadiens, les améliorèrent et les diversifièrent. Mais au contraire de la période précédente, qui vit leur action prendre place à l'extérieur du Parlement, ils le firent résolument et efficacement dans un cadre parlementaire. La présentation de motions, de projets de loi et le travail en comité étaient les armes de ces députés férus d'histoire qui soutinrent politiquement la constitution d'une bibliothèque nationale, l'écriture de l'histoire et la préservation des documents du passé.

¹⁰¹ Jean-Marc Paradis, « Morin, Augustin-Norbert », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. IX, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 2003, [en ligne]

3. La province de Québec (1867-1893) : intégrer l'histoire nationale

Avec l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1867, la province de Québec disposa dorénavant d'une capitale provinciale dotée de compétences propres et d'un Parlement. Après une première décennie difficile marquée par le ralentissement économique et les tensions avec le fédéral dans le nouveau cadre confédératif, Québec amorça en 1877 la construction d'un nouvel hôtel du Parlement dans la cité éponyme¹⁰². Les parlementaires n'en oublièrent pas pour autant leur souci de l'histoire et des archives; ce nouveau départ politique se traduisit par l'incarnation architecturale de l'intérêt que les élites politiques canadiennes-françaises entretenaient envers l'histoire de la Nouvelle-France.

Sous l'Union, l'écriture de l'histoire de la Nouvelle-France, sous la plume de Garneau, fut résolument libérale. Après la Confédération, l'historiographie canadienne-française devint plus que jamais nationaliste. L'histoire savante comme l'histoire populaire, qui se diffusait alors de plus en plus, démocratisaient la « geste nationale canadienne ». Dans le climat de tensions soutenues entre le Québec et l'Ontario cristallisées autour de Louis Riel, l'attention des auteurs se porta, en plus de la Nouvelle-France, sur la rébellion des Patriotes. Avec le tournant des années 1870, le vrai débat historique fut cependant celui de la Conquête. Dans une perspective nationaliste, le sens que les historiens conféraient à cet événement majeur conditionnait leur lecture du Régime britannique. À l'instar de ce que nous avons observé à l'époque bas-canadienne, l'histoire était au cœur des réflexions politiques de la fin du XIX^e siècle¹⁰³.

3.1 Une bibliothèque nationale, des publications patrimoniales

Dans le contexte d'effervescence du nationalisme canadien-français, les parlementaires de la Législature de Québec continuèrent, à l'image de leurs prédécesseurs, à mettre en valeur les archives de la Nouvelle-France et à promouvoir l'écriture de l'histoire. Comme sous

¹⁰² Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 332-340 et 360-361.

¹⁰³ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome III, p. 235-238.

l'Union, ils le firent par le biais de la bibliothèque parlementaire, de l'aide à la publication de même que par l'édition de documents historiques. À l'intérieur d'un gouvernement responsable, l'exécutif et l'un de ses membres en particulier, le secrétaire et registraire de la province, disposaient de tous les pouvoirs pour ce faire, d'autant plus que les archives de la Nouvelle-France étaient depuis 1867 sous sa garde.

Reconstruire une bibliothèque nationale

Les parlementaires de la Législature de la province de Québec manifestèrent dès les débuts de la Confédération le souhait que la bibliothèque parlementaire constitue une institution prestigieuse qui, comme ses aïeules, serait garnie d'une imposante collection d'ouvrages historiques et ouverte aux chercheurs. Mais pour les élus de la province de Québec, tout était, encore une fois, à recommencer : à la suite de la Confédération, tous les livres des collections parlementaires furent versés à Ottawa.

Le premier ministre d'alors, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, était un grand homme de lettres; c'est d'ailleurs lui qui avait proposé en 1858 une motion pour que le gouvernement de l'Union soutienne la publication des *Relations des Jésuites*. Dès 1867, Chauveau s'assura de la nomination de personnalités reconnues pour leur culture à des postes « à la mesure de leurs mérites intellectuels.¹⁰⁴» Pour le poste de bibliothécaire de l'Assemblée, son choix s'arrêta sur le poète et dramaturge Pamphile Le May.

Pamphile Le May, aidé d'un comité spécial de la bibliothèque présidé par Chauveau, reconstitua à partir de rien la bibliothèque parlementaire¹⁰⁵. Si son objectif fut de se procurer en priorité des ouvrages permettant les travaux du Parlement, Le May n'oublia pas pour autant les livres d'histoire : dès 1867, il recommanda « l'achat de livres traitant d'histoire, de géographie et de statistique en général, et particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la statistique du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis.¹⁰⁶»

¹⁰⁴ Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 351.

¹⁰⁵ Ainsi qu'en témoigne le premier rapport en 1867. *Journal des débats de l'Assemblée*, 1^{ère} législature, 1867, p. 24.

¹⁰⁶ Le deuxième rapport de Le May traduisait bien les orientations de la bibliothèque : « Votre comité croit devoir recommander qu'une somme de \$5,000 soit mise à sa disposition et qu'elle soit employée: 1o A l'achat de livres de droit et d'histoire constitutionnels et parlementaires et surtout en ce qui concerne la Législature et l'histoire constitutionnelle de notre pays, de manière à compléter autant que possible la collection qui a été si

En seulement trois ans, les efforts de Le May et des élus permirent à nouveau d'ouvrir la bibliothèque au public. En 1875, à la faveur de la fusion entre la bibliothèque de l'Instruction publique au profit de celle du Parlement, le nombre de volumes des collections s'éleva à 30 000. Mais en 1883, l'incendie qui ravage le Parlement réduisit à néant les efforts de Le May. Remettant cent fois sur le métier leur ouvrage, les parlementaires et Le May organisèrent la création et l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque dans l'hôtel du Parlement.

Au cours de la session de 1884, le Parlement adopta une loi encadrant l'action de sa bibliothèque et mena des consultations pour définir le rôle, les pouvoirs et le statut de son bibliothécaire¹⁰⁷. La première recommandation à l'issue des consultations était d'affecter une somme de 500 dollars « à l'achat d'ouvrages sur l'Amérique, et spécialement des ouvrages canadiens¹⁰⁸ ». Les parlementaires fixèrent les paramètres d'acquisition des nouveaux ouvrages, ceux-ci devant être des classiques, et ne pas constituer de la « littérature légère »¹⁰⁹.

Cette politique, poursuivie par les successeurs de Chauveau, fit en sorte que la bibliothèque de l'Assemblée redevint une institution nationale soutenue par les parlementaires que pouvaient fréquenter les chercheurs et les historiens¹¹⁰.

Le financement public : entre aide à la publication et clientélisme exécutif

Les parlementaires du Québec continuèrent, dans un cadre provincial, la longue tradition du financement public aidant la publication d'ouvrages jugés d'un intérêt général, et les députés encouragèrent tout particulièrement la publication de textes ayant une valeur patrimoniale. Mais contrairement aux périodes précédentes, le gouvernement était désormais

bien commencée. 2o A l'achat de livres traitant de législation, de jurisprudence et d'économie politique. 3o A l'achat de livres traitant d'histoire, de géographie et de statistique en général, et particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la statistique du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis. 4o A l'achat de livres traitant de sciences physiques, de leur application aux arts et à l'industrie, d'agriculture et d'histoire naturelle.» *Ibid.*, p. 130.

¹⁰⁷ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome III, p. 225.

¹⁰⁸ *Débats de la législature de la province de Québec*, V^e législature, 1884, p. 878.

¹⁰⁹ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome III, p. 225.

¹¹⁰ Honoré Mercier, qui siégea sur le comité de la bibliothèque de 1884 à 1887, date à laquelle il devint chef du gouvernement, doubla dès la première année de son gouvernement le budget de cette institution parlementaire, qui passa de 6 600 à 13 600 dollars. Gilles Gallichan, *Honoré Mercier : La politique et la culture*, Québec, Septentrion, 1994, p. 147.

essentiellement canadien-français. On observa donc l'action marquée de l'exécutif, qui réserva de généreuses subventions gouvernementales discrétionnaires à des projets d'envergure destinés à la constitution de la mémoire historique, ainsi qu'il avait commencé à le faire sous l'Union¹¹¹.

L'exécutif achetait de grandes quantités de livres canadiens, qu'il répartissait entre la bibliothèque parlementaire, les députés et les autres instituts et établissements d'enseignement de la province. Pour recevoir cette aide de l'État, les auteurs n'avaient qu'à s'adresser au premier ministre ou au secrétaire provincial. Sous les gouvernements Chauveau, Chapleau et surtout Mercier, ce soutien de l'État devint une véritable « manne gouvernementale » et en vint à constituer du favoritisme politique. On estime ainsi qu'un livre sur quatre publié avant 1887 bénéficia du soutien gouvernemental¹¹².

Ce clientélisme exécutif dans le domaine de la publication dégénéra en querelle sous le gouvernement Mercier. Dans l'édition du 15 octobre 1889 du journal *La Presse*, le rédacteur accusa le gouvernement de dilapider les fonds publics en achetant des livres qui ne méritaient pas le soutien étatique. Dans sa philippique, le rédacteur de *La Presse* montrait en outre le pouvoir croissant de l'exécutif et du secrétaire de la province dans l'octroi des fonds publics : « Les temps sont donc changés, ce n'est plus le Conseil de l'instruction publique, où trônent nos maîtres en littérature, en philosophie, en science qui fait le choix; c'est un secrétaire provincial de bon vouloir, nous l'avouons, mais auquel le rôle de Mécène ne sied pas plus qu'à notre époque de donner des Horace et des Virgile.¹¹³»

Le premier ministre Mercier décida en réponse de publier la liste des 280 ouvrages ayant été publiés avec le concours du gouvernement. Or cette liste présente l'avantage de montrer que de très nombreux ouvrages historiques obtinrent le soutien de gouvernement. Sur 280 livres à caractère patrimonial traitant de science, de littérature, de géographie et de folklore,

¹¹¹ Maurice Lemire, *op. cit.*, Tome IV, p. 207.

¹¹² *Ibid.*, p. 208.

¹¹³ Journal *La Presse* du 15 octobre 1889, retranscrit dans *Honoré Mercier : La politique et la culture*, *op. cit.*, p. 167-169.

une cinquantaine d'ouvrages portent sur l'histoire canadienne¹¹⁴. Cette liste ne prenait d'ailleurs pas en compte les acquisitions effectuées par la bibliothèque.

La Confédération ne mit donc pas fin au soutien étatique à la publication d'ouvrages amorcé sous l'Union, bien au contraire. L'action des parlementaires en faveur de la publication de travaux historique se vit cependant peu à peu effacée derrière celle de l'exécutif et du secrétaire de la province.

3.2 L'édition des archives de la Nouvelle-France, une responsabilité exécutive

À l'Assemblée législative de Québec, certains parlementaires se firent les ardents défenseurs de l'édition des documents historiques relatifs à la Nouvelle-France. Ceux dont l'action fut la plus efficace appartenaient à un moment ou à un autre, comme sous l'Union après 1854, au gouvernement – à l'instar de Chauveau, de Chapleau ou de Mercier – souvent au poste de premier ministre ou de secrétaire et registraire de la province, ce dernier ayant la garde des archives. Ils furent cependant soutenus par des parlementaires amoureux des lettres et de l'histoire comme Faucher de Saint-Maurice, qui surent, aux côtés du gouvernement, convaincre l'Assemblée de continuer à prendre en charge la mise en valeur des archives de la nation. Après tout, rappelle le secrétaire provincial, « la province de Québec représente la Nouvelle-France et [...] c'est à cette province qu'incombe plus spécialement le soin de conserver les archives [...] se rapportant à la domination française. Si le gouvernement pouvait s'imposer cette dépense, il accomplirait une œuvre vraiment patriotique »¹¹⁵.

Les archives de la Nouvelle-France et le secrétaire de la province

Les mesures de mise en valeur des archives de la Nouvelle-France constituèrent après la Confédération la chasse gardée du Secrétariat de la province. Dès 1877, Joseph-Adolphe Chapleau, alors registraire de la province, manifestait une préoccupation pour le classement

¹¹⁴ Nous avons établi à 47 le nombre d'ouvrages à teneur historique à partir de la liste non exhaustive fournie par G. Gallichan dans l'appendice 2 de son livre *Honoré Mercier : La politique et la culture, op. cit.*, p. 171-185. On y trouve bien entendu les ouvrages de Garneau, mais aussi et même davantage ceux de Casgrain.

¹¹⁵ *Premier rapport du secrétaire de la Province de Québec pour l'Exercice 1886-1887*, Québec, Charles-François Langlois, 1888, p. 23.

des archives, ce qui l'amena à faire élaborer un tableau analytique des jugements et délibérations du Conseil souverain avec notes et commentaires tirés des archives et des ouvrages concernant l'histoire du pays. Mais comme le budget du gouvernement fut refusé cette année-là, Chapleau n'obtint pas les 1 200 dollars nécessaires à sa publication¹¹⁶.

Le registraire avait toujours le souci des archives en tête lorsqu'il devint premier ministre. Au cours de son mandat de 1879, Chapleau dédia une portion considérable des sommes réservées aux arts et à la culture au classement et aux transcriptions des archives historiques de la province¹¹⁷. Un montant de 6 000 dollars fut engagé pour l'édition de manuscrits anciens, qui parurent en quatre volumes en 1883, 1884 et 1885 dans une série intitulée *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France*, un véritable monument documentaire rassemblant des documents transcrits et compilés issus des archives de Boston ainsi que des archives de la province.

La *Collection de manuscrits* était pour le gouvernement le lieu propice à la justification de son entreprise de mise en valeur des archives de la Nouvelle-France. Dans la préface du premier volume, Jean Blanchet, le secrétaire provincial, énuméra d'entrée de jeu les destinataires de ces éditions : « le gouvernement peut offrir aujourd'hui à la députation, à nos institutions de haut enseignement, à la presse, aux antiquaires et aux érudits, le premier volume d'une *Collection*... L'importance et l'utilité de cette publication ne sauraient être contestées, et son apparition, nous en sommes convaincus, sera accueillie par le public avec le plus vif intérêt¹¹⁸. »

Le discours du secrétaire provincial établissait de surcroît le rapport entre les enjeux de la conservation des archives, cruellement mis en lumière par les destructions successives des bibliothèques législatives, et la production de travaux historiques. Dans un langage qui était

¹¹⁶ *Premier rapport du secrétaire de la Province de Québec pour l'Exercice 1886-1887, op. cit.*, p. 3.

¹¹⁷ Les abbés Henri-Raymond Casgrain et Charles-Honoré Laverdière avaient certes déjà obtenu une aide gouvernementale pour l'édition du *Journal des jésuites*, mais ils n'en font aucune mention dans l'introduction de l'ouvrage, qui n'affiche pas non plus le libellé « publié sous les auspices de la Législature de Québec ». *Le Journal des jésuites : publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec*, Québec, Léger Brousseau, 1871.

¹¹⁸ *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, recueillis aux Archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger, mis en ordre et édités sous les auspices de la législature de Québec, avec tables, etc.*, Québec, Augustin Côté, 1883, p. V-VIII.

presque mot pour mot celui de la SLHQ soixante ans plus tôt, il lançait l'exhortation suivante¹¹⁹:

Hâtons-nous d'arracher à l'oubli et au ravage du temps, les importants et précieux manuscrits qui sont enfouis dans nos archives et qui seraient lus avec tant d'ardeur par un grand nombre d'écrivains avides de recherches historiques. Leur impression n'exige guère plus de frais que ceux auxquels la nécessité nous a déjà entraînés, et nous y gagnerons, en les multipliant ainsi, le double avantage de permettre aux antiquaires et aux savants de les consulter avec profit pour eux et pour nous. Nous les mettrons de plus à l'abri de l'incendie et de la destruction en en partageant la garde avec eux et avec nos institutions scientifiques et littéraires.

Le secrétaire provincial, devant le besoin de justifier les dépenses encourues par le projet d'édition des archives, soulignait que la Législature de Québec ne faisait que « suivre le noble exemple » donné par la Nouvelle-Écosse, les États de New York et du Massachusetts, l'Angleterre, la France et la Belgique, des États « où l'on a depuis longtemps adopté, au prix de sacrifices pécuniaires considérables, les moyens les plus efficaces pour conserver les archives publiques, les classer et en publier les parties les plus intéressantes, afin de les mettre entre les mains de tous ceux qui désirent les étudier.¹²⁰ » Ce passage, en plus d'illustrer clairement que l'action de l'État québécois était à l'image de celle des autres gouvernements d'Occident, se voulait une réplique aux détracteurs du projet d'édition des archives, jugé trop coûteux¹²¹.

De 1885 à 1891, l'État se chargea, sous les auspices de l'Assemblée, de l'édition des *Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France*¹²². L'introduction de cette série de six volumes, qui contenaient les transcriptions des travaux du Conseil souverain, fut confiée à Chauveau, qui livra un message fort semblable à celui du secrétaire provincial dans la *Collection de manuscrits*. Pour l'ancien secrétaire provincial et premier ministre, l'édition de documents historiques constituait une œuvre de restauration et de « résurrection historique » souhaitée par les érudits et les amis du pays.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ Cela montre d'ailleurs qu'un tel projet ne faisait pas l'unanimité, ainsi qu'en témoigne l'interpellation de M. Stephens, député de Montréal-Centre, qui cherchait à obtenir du secrétaire de la province des informations financières quant au projet d'édition de la *Collection de manuscrits*, notamment le nom des personnes chargées du projet, leur salaire de même que les soumissions des imprimeurs en vue de la publication. *Débats de la Législature de la Province de Québec*, 21 avril 1884, p. 634.

¹²² *Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Québec, Augustin Côté, 1885-1891.

Le discours de Chauveau, en plus de légitimer le rôle social des historiens, marque cependant une nette évolution avec les périodes précédentes. Alors que les parlementaires et les érudits décriaient auparavant le manque de documents pour justifier l'acquisition de nouveaux, Chauveau déplora la difficulté de consulter des originaux par rapport à l'aisance de recourir aux transcriptions : « Sans doute que nos historiens ont eu accès à ces documents; mais il y a toute la différence du monde entre de pénibles recherches [...] faites dans les voûtes des archives, sur des manuscrits quelquefois très difficiles à lire, et des études faites à son aise, dans de beaux volumes placés sur les rayons d'une bibliothèque publique ou privée.¹²³»

Une action soutenue – Le moment Mercier et le secrétariat de Charles Gagnon

L'action gouvernementale en matière d'édition des documents historiques se renforça sous le gouvernement d'Honoré Mercier (1887-1891), qui augmenta de 20 % le budget lui étant alloué. En même temps, le ministre Charles-Antoine-Ernest Gagnon commença à publier le rapport annuel du Secrétariat provincial, dans lequel on rendait publique la description précise de l'action du gouvernement quant aux documents relatifs à la Nouvelle-France depuis 1877¹²⁴. Ce rapport se doublait bien entendu d'un discours justifiant les dépenses encourues et se voulait un appel engageant le gouvernement à redoubler d'efforts, notamment dans la transcription des archives conservées à l'étranger et dans la centralisation étatique des archives de la Nouvelle-France.

Selon le rapport du secrétaire, l'œuvre de récupération des écrits de la Nouvelle-France entreprise sous le Bas-Canada et l'Union restait loin d'être complète : « Malheureusement pour ceux qui s'occupent d'études historiques, une grande partie de ces documents, si précieux pour les archéologues et les historiens, se trouve à l'étranger,- en France, en Angleterre, en Italie, un peu en Belgique et même en Russie.¹²⁵» Les archives de Paris, celles-là mêmes qui avaient été dépouillées par Papineau et Faribault, demeuraient mieux fournies en ce qui a trait à la domination française que ce que possédaient celles du Québec;

¹²³ *Ibid.*, p. LVIII.

¹²⁴ Les rapports du secrétaire de la province contenaient des retranscriptions d'archives de la Nouvelle-France, une ce que contiendront aussi les rapports de l'archiviste de la province de P.G. Roy après 1920. Christian Blais, *op. cit.*, p. 30.

¹²⁵ *Premier rapport du secrétaire de la Province de Québec pour l'Exercice 1886-1887*, *Op. cit.*, p. 13.

les archivistes du secrétariat, qui considéraient leur ouvrage comme la prolongation de celui de Faribault, soulignaient que la collection amassée par leur auguste prédécesseur, formait « la moindre partie de ce qui concerne la Nouvelle-France.¹²⁶»

Le même rapport montre qu'il importait également aux fonctionnaires de réunir les documents relatifs à la Nouvelle-France dispersés dans les différents bureaux publics de la province qui ne relevaient pas de l'État, à l'image des fonds notariaux. Ceux-ci semblent avoir attisé la convoitise d'amateurs ou de collectionneurs, puisque le rapport fait mention de fonds donnés ou aliénés que l'on refusait de rendre. Le secrétariat de la province fustigeait en outre les collectionneurs entre les mains desquels étaient tombés des documents officiels originaux, la collection de Jacques Viger, pour n'en nommer qu'une, ayant subie ce sort. La solution proposée par les fonctionnaires était donc de réunir toutes les archives françaises « dans les excellentes voûtes du bureau du registraire.¹²⁷» Cette suggestion était réitérée l'année suivante, l'archiviste Eudore Evanturel conseillant le rapatriement de toutes les archives de la Nouvelle-France « sous le contrôle immédiat du gouvernement.¹²⁸» En parallèle à cette réunification souhaitée des fonds relatifs à la Nouvelle-France, la Législature de Québec commença à rapatrier ses archives conservées à Ottawa. Faucher de Saint-Maurice y contribua grandement en rapportant au Québec, en 1890, 20 caisses de documents, lettres patentes et concessions¹²⁹.

Le gouvernement Mercier eut l'occasion de poursuivre le travail d'édition des documents relatifs à la Nouvelle-France lorsqu'en 1888, le comte Raymond de Nicolay, légataire du maréchal de Lévis, offrit la *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis* à l'État québécois, « à la condition que le Ministère prendra officiellement envers moi [le comte] l'engagement de les faire imprimer textuellement et intégralement, et se réservera la propriété exclusive de cet ouvrage.¹³⁰» Acceptant les conditions de Nicolay, le gouvernement Mercier confiera l'édition des douze tomes de la collection, qui parurent entre 1889 et 1895 en 1 500 exemplaires, à l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Même s'il s'agissait avant tout

¹²⁶ *Ibid.*, p. 14

¹²⁷ *Ibid.*, p. 18.

¹²⁸ *Deuxième rapport du secrétaire de la Province de Québec pour l'Exercice 1887-1887*, Québec, Charles-François Langlois, 1889, p. 14.

¹²⁹ Gilles Gallichan, *Honoré Mercier, op. cit.*, p. 129.

¹³⁰ *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760*, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1889, p.9.

d'une initiative de l'exécutif, les parlementaires soutinrent cette décision, l'Assemblée votant une motion en faveur de l'édition de la *Collection des manuscrits*¹³¹.

Les archivistes du Secrétariat de la province préparèrent également l'édition des *Documents historiques, correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants*, dont le premier volume fut publié en 1893¹³². Le contexte économique difficile dans lequel se trouvait alors la province obligea le gouvernement « dans un but d'économie, de suspendre, pour le moment, la publication de ce travail important ». Les *Documents historiques* constituèrent la dernière édition d'archives publiée sous les auspices de la Législature de Québec au XIX^e siècle.

Conclusion

Malgré des débuts difficiles, la Confédération offrait aux Canadiens un cadre politique qui constituait une reconnaissance de leur spécificité nationale et qui permettait l'affirmation de la Nation. Les parlementaires, et surtout, tel qu'amorcé sous l'Union, les membres de l'exécutif, surent se saisir de cette opportunité pour poursuivre les démarches de promotion de l'histoire et de mise en valeur des archives, cette fois dans un cadre provincial.

Si tout était à refaire – la bibliothèque parlementaire demeurant propriété d'Ottawa – les élus en profitèrent pour faire de leur bibliothèque une institution dédiée à la préservation de l'histoire et de la culture canadienne-française. Le pouvoir croissant de l'exécutif lui permettait en outre de soutenir généreusement, à même les fonds publics, la publication d'ouvrages à caractère nationaliste ou patrimonial, dont de nombreux travaux historiques. Il en allait de même pour l'édition des documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, destinés aux historiens, artisans de la geste nationale : l'État québécois engageait des sommes considérables dans des programmes d'édition, considérés comme de véritables efforts patriotiques, qu'il était le seul à pouvoir financer et qui vivaient ou mourraient selon les conjonctures économiques.

¹³¹ *Ibid.*, p. 14-16.

¹³² *Documents historiques, correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants*, Québec, L.-J. Demers et frères, 1893.

Conclusion

Tout au long du XIX^e siècle, les parlementaires du Bas-Canada, de la province du Canada et de la province de Québec – imités après 1867 par Ottawa – furent à l’origine d’efforts soutenus visant à mettre en valeur les archives de la Nouvelle-France et à faire la promotion de l’écriture de son histoire, une histoire nationale et scientifique nécessaire à l’élaboration d’un discours politique permettant l’affirmation de la nation canadienne.

Il importe, pour conclure, de souligner la remarquable continuité de l’action des parlementaires. Celle-ci se déploya dès la période bas-canadienne, dans un contexte marqué par l’antagonisme entre Canadiens et Britanniques, alors que les parlementaires s’employaient dans l’exercice de leur fonction à soutenir la création d’une bibliothèque nationale ouverte aux chercheurs, à faire paraître des ouvrages historiques et à soutenir la transcription de documents inédits relatifs à la Nouvelle-France, qui était la condition *sine qua non* de l’écriture d’une histoire nationale à laquelle les Canadiens pourraient s’identifier, ce à quoi parvint Garneau grâce aux initiatives des parlementaires.

Sous l’Union, la bibliothèque fut rebâtie deux fois tandis que les parlementaires proposaient et soutenaient l’envoi d’émissaires du Parlement chargés de découvrir et de copier les archives de la Nouvelle-France gisant dans les dépôts de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis, toujours en offrant une aide à la publication des ouvrages d’histoire, la récupération des écrits de la Nouvelle-France et le développement de l’historiographie se nourrissant l’une et l’autre.

Après la Confédération, les parlementaires poursuivirent leurs efforts en se dotant une nouvelle fois d’une bibliothèque nationale, canadienne-française cette fois, alors que l’exécutif gouvernemental soutenait généreusement la parution d’ouvrages à caractère patrimoniaux à même le fonds consolidé, et que le Secrétariat de la province classait, compilait, copiait, imprimait et diffusait pour les historiens de grandes sommes de documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, en même temps qu’il les réunissait sous le contrôle gouvernemental.

La remarquable continuité des initiatives des élus en faveur de la préservation des documents historiques et de l’écriture d’une histoire nationale ne doivent cependant pas faire

perdre de vue le mouvement lent mais sûr de l'évolution de leur action, qui est celui de l'intégration parlementaire, puis exécutive du souci des archives et de l'histoire.

En effet, les premières tentatives d'écriture d'une histoire de la Nouvelle-France, d'édition des documents historiques des premiers temps de la colonie et de compilation bibliographique, même si elles étaient la plupart du temps le fruit du travail d'hommes politiques, de fonctionnaires ou de députés, prirent place non dans la Chambre d'Assemblée, mais à la SLHQ ou dans les études et cabinet d'érudits férus d'histoire. Un certain virage s'opéra en 1831, après que des députés comme Jean-Baptiste Proulx et Augustin-Norbert Morin, mus par une conscience nationale et par la reconnaissance du besoin politique de disposer d'une histoire canadienne, amenèrent la question de la conservation des archives et de la diffusion des ouvrages historiques à l'intérieur du cadre parlementaire.

C'est sous l'Union que les parlementaires eurent la plus grande importance dans les entreprises officielles d'édition d'archives et de soutien aux publications historiques. Maîtres des outils politiques que sont la motion, la commission parlementaire et la pétition, de grands parlementaires comme Robert Christie et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau réussirent à gagner l'assentiment de l'Assemblée ainsi que de l'exécutif britannique pour confier à des érudits d'exception, à l'image de Georges-Barthélemi Faribault, le mandat de rassembler outre-Atlantique, dans les dépôts d'archives européens, les traces matérielles du passé de la nation canadienne. Forts de l'obtention de la responsabilité ministérielle, les membres du gouvernement, notamment le secrétaire de la province, furent cependant de plus en plus souvent, à partir de 1854, les initiateurs de projets visant la mise en valeur des archives et commencèrent à occuper la place auparavant prise par les parlementaires.

Si la nation canadienne put s'affirmer de manière plus libre dans le cadre provincial, au sein duquel le gouvernement responsable pouvait plus généreusement soutenir la constitution d'une bibliothèque parlementaire fondatrice de la nation garnie de publications patrimoniales soigneusement choisies et subventionnées, force est de constater que les parlementaires s'effacèrent peu à peu derrière l'exécutif. C'est l'exécutif qui choisissait les ouvrages qui recevraient des subsides pour leur parution, même si ils paraissaient sous les auspices de la législature. C'est l'exécutif, par l'entremise du secrétaire provincial et de l'expertise de ses archivistes, qui s'occupait des ambitieux programmes d'édition de documents relatifs à la

Nouvelle-France, et qui voyait dans la centralisation des archives le remède aux problèmes d'accessibilité et de conservation des précieux documents sur lesquels se fondait l'histoire, et par extension la nation tout entière. Après la Confédération, la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France et de la promotion de l'histoire cessa somme toute progressivement de relever du cadre parlementaire pour intégrer celui, plus stable et plus constant, du gouvernement exécutif. L'intégration exécutive fut entièrement achevée quelque vingt années plus tard, au moment de la fondation par Pierre-Georges Roy des Archives nationales du Québec.

Bibliographie

Documents

Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, recueillis aux Archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger, mis en ordre et édités sous les auspices de la législature de Québec, avec tables, etc. Québec, Augustin Côté, 1883.

Collection de mémoires et de relation sur l'histoire ancienne du Canada, d'après des manuscrits récemment obtenus des Archives et bureaux publics en France, publié sous les auspices de la Société littéraire et historique de Québec. Québec, William Cowan et fils, 1840.

Débats de la Législature de la Province de Québec, V^e législature, 1884.

Documents historiques, correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants, Québec, L.-J. Demers et frères, 1893.

Deuxième rapport du secrétaire de la Province de Québec pour l'Exercice 1887-1887. Québec, Charles-François Langlois, 1889.

Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi concernant le Canada, imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada. Québec, E. R. Fréchette, 1854.

Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1889.

Journal des débats de l'Assemblée, 1^{ère} législature, 1867.

Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, session 1831-32.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, session 1844-45.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, session 1849.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, session 1851.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, session 1853.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, session 1854.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, session 1858.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, session 1861.

Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France. Québec, Augustin Côté, 1885-1891.

Le Journal des jésuites : publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec, Québec, Léger Brousseau, 1871.

Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'en 1760, en trois parties avec cartes et plans lithographiés, publié sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec. Québec, Imprimerie de T. Cary et Cie, 1838.

Pièces et documents sur la tenure seigneuriale, demandé par une adresse de l'Assemblée législative, 1851. Québec, Imprimerie E. R. Fréchette, 1852.

Premier rapport du secrétaire de la Province de Québec pour l'Exercice 1886-1887. Québec, Charles-François Langlois, 1888.

Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France. Québec, Augustin Côté, 1858.

Statuts provinciaux du Bas-Canada (1830), chapitre XLVII.

Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542, par Jacques Quartier, le sieur de Roberval, Jean Alphonse de Xaintonge, &c., suivi de la description de Québec et de ses environs en 1608, et de divers extraits relativement au lieu d'hivernation de Jacques Quartier en 1535-1536, publié sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec. Québec, William Cowan et fils, 1843.

Travaux

BERCÉ, Yves-Marie. « Préface ». *Archives et nations dans l'Europe du XIXe siècle : actes du colloque organisé par l'École nationale des chartes, Paris, 27-28 avril 2001, avec le soutien des Archives nationales*, dirigé par CHAPALAIN-NOUGARET, Christine, DELMAS, Bruno. Paris, École des chartes, 2004, p. 5-10.

BERNATCHEZ, Ginette. *La Société littéraire et historique de Québec 1824-1890*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1979.

BERNATCHEZ, Ginette. « La Société littéraire et historique de Québec (1824-1890) ». *RHAF*. N° 2 vol. 35 (1981), p. 179-192.

BIBAUD, Michel. *Histoire du Canada sous la domination française*. Montréal, John Jones, 1837.

BIBAUD, Michel. *L'Histoire du Canada, et des Canadiens, sous la domination anglaise*. Montréal, Lowell et Gibson, 1844.

BLAIS, Christian. « Nos parlementaires et la mise en valeur de la Nouvelle-France ». *Cap-aux-Diamants*. N° 114 (2013), p. 27-31.

BLAIS, Christian, GALLICHAN, Gilles, LEMIEUX, Frédéric et SAINT-PIERRE, Jocelyn. *Québec : Quatre siècles d'une capitale*. Québec, Les publications du Québec, 2008.

BUMSTED, J. M. « Smith fils, William ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. VII. Québec/ Toronto, Université Laval / Université de Toronto, 1988, http://www.biographi.ca/fr/bio/smith_william_1769_1847_7F.html.

CHASSÉ, Béatrice. « Labrie, Jacques ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. VI. Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1987, http://www.biographi.ca/fr/bio/labrie_jacques_6F.html.

CLAIRE-JABINET, Marie-Paule. *Introduction à l'historiographie*. Paris, Armand Colin, 2008.

CYR, Céline. « Bibaud, Michel ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. VIII. Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1985, http://www.biographi.ca/fr/bio/bibaud_michel_8F.html.

DELMAS, Bruno. « Présentation ». *Archives et nations dans l'Europe du XIXe siècle : actes du colloque organisé par l'École nationale des chartes, Paris, 27-28 avril 2001, avec le soutien des Archives nationales*, dirigé par CHAPALAIN-NOUGARET, Christine, DELMAS, Bruno. Paris, École des chartes, 2004, p. 11-13.

FARIBAULT, Georges-Barthélemi. *Collection d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique septentrionale, et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie, et autres lieux, ci devant connus sous le nom de Nouvelle-France; avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires*. Québec, W. Cowan, 1837.

FINLEY, Gerard. « Heriot, George ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. VII, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1988, http://www.biographi.ca/fr/bio/heriot_george_7F.html.

GALARNEAU, Claude. « Perrault, Joseph-François ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. VII. Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1985, http://www.biographi.ca/fr/bio/perrault_joseph_francois_7F.html.

GALLICHAN, Gilles. *Honoré Mercier : La politique et la culture*. Québec, Septentrion, 1994.

GALLICHAN, Gilles. « Georges-Barthélemi Faribault et le *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique* ». *L'histoire de la culture et de l'imprimé : Hommages à Claude Galarneau*, dir. Yvan LAMONDE et Gilles GALLICHAN. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996.

GALLICHAN, Gilles. *Livre et politique au Bas-Canada 1791-1849*. Québec, Septentrion, 1991.

GARNEAU, François-Xavier. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Tome I. Québec, Napoléon Aubin, 1845.

HARVEY, Louis-Georges. « Sur les idées politiques au Bas-Canada ». *Argument*. Vol. 4 n° 1 (automne 2001- hiver 2002). <http://www.revueargument.ca/article/2001-10-01/184-sur-les-idees-politiques-au-bas-canada.html>.

HERIOT, George. *The History of Canada, from its first discovery comprehending an account of the original establishment of the colony of Louisiana*. Londres, J.N. Langman et O. Rees, 1804.

Histoire du livre et de l'imprimé au Canada : de 1840 à 1918, dirigé par LAMONDE, Yvan, FLEMING, Patricia, et A. BLACK, Fiona. Volume II. Montréal, PUM, 2004-07.

HORGUELIN, Christophe. « Le XVIII^e siècle des Canadiens : discours public et identité ». *Mémoires de Nouvelle-France : de France en Nouvelle-France*, dirigé par JOUTARD, Philippe, WIEN, Thomas. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 209-219.

LAMONDE, Yvan. « Faribault, Georges-Barthélemi ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. IX. Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1977, http://www.biographi.ca/fr/bio/faribault_georges_barthelemi_9F.html.

LEMIRE, Maurice (dir.). *La vie littéraire au Québec (1806-1839)*. Tomes II, III et IV. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991.

NORA, Pierre. « Introduction ». *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle : actes du colloque organisé par l'École nationale des chartes, Paris, 27-28 avril 2001, avec le soutien des Archives nationales*, dirigé par CHAPALAIN-NOUGARET, Christine, DELMAS, Bruno. Paris, École des chartes, 2004, p. 15-20.

PARADIS, Jean-Marc. « Morin, Augustin-Norbert ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. IX, Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/morin_augustin_norbert_9F.html.

PARKMAN, Francis. *History of the conspiracy of Pontiac, and the War of the North american tribes against the English colonies after the conquest of Canada*. Boston, C. C. Little & J. Brown, 1851

PARKMAN, Francis. *Count Frontenac and New France under Louis XIV*. Boston, C. C. Little & J. Brown, 1884.

PERRAULT, Joseph-François. *Abrégé de l'histoire du Canada en quatre parties : Première partie. Depuis sa Découverte jusqu'à sa Conquête par les Anglais en 1759 et 1760*. Québec, P. & W. Ruthven, 1832.

ROBERT, Jean-Claude. « Viger, Jacques ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. VIII. Québec/Toronto, Université Laval/Université de Toronto, 1985, http://www.biographi.ca/fr/bio/viger_jacques_8F.html.

SMITH, William. *History of Canada from its first discovery to the peace of 1763*. Québec, imprimé par John Neilson, 1815.

TURCOTTE, Louis P. « La Société littéraire et historique de Québec ». *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*. Québec, Morning Chronicle, 1879.